

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-2-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 30 mars 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3366
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Churchill annonce la prise de Gabès et d'El Hamma

(voir en page 3)

Pour en finir avec ces difficultés

Sur la grève qui se poursuit

La journée d'hier démontre, mieux que n'auraient su le faire les meilleurs articles et les plus éloquentes discours, l'absurdité du régime actuel et la nécessité de l'arbitrage obligatoire, — en ce qui concerne du moins un service public comme celui du tramway.

Il est fort possible que les employés de tramway aient des griefs sérieux et qui dépassent de beaucoup la querelle des unions qui a d'abord pris le devant de la scène. Une déclaration de l'un des hauts fonctionnaires du Syndicat catholique des employés, qui reste étranger à cette querelle, ouvre là-dessus d'intéressantes, et même d'inquiétantes perspectives.

Mais ces griefs, et l'ensemble des difficultés dont l'on a vu avoir à se plaindre, trouveraient devant un tribunal arbitral sage et impartial, et dont la décision pourrait avoir un effet rétroactif, une solution équitable.

Dans l'intervalle, la vie générale ne serait point troublée et les ouvriers eux-mêmes continueraient de jouir d'une situation que le jugement du tribunal pourrait matériellement améliorer, si cela est jugé convenable.

L'appel à la solution de force que constitue la grève — même si l'on soutient que celle-ci est légale — obtient-elle-t-elle davantage? Servira-t-elle mieux les intérêts de l'ouvrier?

En attendant, d'énormes dommages sont infligés à nos innocents. Il n'y a pas que les industries de guerre qui souffrent. Toute une série d'industries, d'entreprises et de commerces privés sont gravement affectés.

Les esprits se montent. On ne se contente pas de souligner les dommages et les désordres réels. On les exagère. La solution de force qu'est la grève, on demande d'opposer une autre solution de force: l'appel, non seulement à la police, mais à l'armée.

On voit d'avance les conséquences du procédé. Réussit-on à faire travailler les gens malgré eux, sous la menace du bâton ou des baïonnettes? Il est fort probable que la grève n'aggrave point à bon nombre d'employés, eux-là même consentiront-ils à travailler dans de pareilles conditions, à braver les inimitiés qui résulteraient forcément de leur intervention? S'ils le faisaient, quelles rancoeurs subsisteraient entre eux et les grévistes qui, inévitablement, seront leurs compagnons de travail de demain? Quel levain de haine, à l'endroit des autorités, fermenteront-ils?

On voit d'avance les conséquences du procédé. Réussit-on à faire travailler les gens malgré eux, sous la menace du bâton ou des baïonnettes? Il est fort probable que la grève n'aggrave point à bon nombre d'employés, eux-là même consentiront-ils à travailler dans de pareilles conditions, à braver les inimitiés qui résulteraient forcément de leur intervention? S'ils le faisaient, quelles rancoeurs subsisteraient entre eux et les grévistes qui, inévitablement, seront leurs compagnons de travail de demain? Quel levain de haine, à l'endroit des autorités, fermenteront-ils?

terait dans les coeurs de centaines, peut-être de milliers d'ouvriers?

La situation serait d'autant plus aiguë que l'on n'a pas eu recours à de pareils procédés dans les grèves, d'un caractère aussi grave, qui se sont produites en d'autres provinces. Il serait si facile de dire: Cela ne vaut que contre les Canadiens français... Car l'immense majorité des employés sont de langue française.

Nous croyons qu'il est temps encore de recourir à l'arbitrage, et possible de rétablir, en attendant une solution qui, encore une fois, pourrait avoir un effet rétroactif, un service nécessaire à la vie de la communauté.

Qu'on se hâte! Car chaque heure aggrave, non seulement les dommages et les ennuis, mais les rancoeurs. La journée d'hier a été magnifique, et le beau temps a atténué certaines des conséquences de l'interruption du service. Mais supposez que le temps se gâte, que les marcheurs involontaires soient contraints de marcher dans la boue, sous la neige et la pluie... Vous devinez les réactions, et l'argument que cela fournirait aux partisans de la manière forte.

Les grévistes sont de braves gens. Les vieux usagers du tramway en connaissent tous personnellement des dizaines et savent qu'ils n'ont rien de révolutionnaire ou de l'apâche. Que ces braves gens se rendent compte que si la crise continue, elle risque de leur aliéner de nombreuses sympathies, au bénéfice de ceux-là mêmes qui peuvent leur être vraiment hostiles.

Au fond, ils ont le même intérêt que tous leurs concitoyens à ce que reprenne la vie normale. Il en est certainement de même, en particulier, en dehors du monde du tramway, des chefs et des ouvriers des entreprises dont la grève brouille ou paralyse les affaires.

Donc, dans l'intérêt de tous, et au plus tôt, la reprise du travail, avec l'arbitrage, à effet rétroactif, si cela est nécessaire.

L'arbitrage, aujourd'hui, pour disposer du conflit actuel; l'arbitrage, demain, pour en prévenir d'autres.

Nous devons être capables de vivre sous un autre régime que celui de la force...

Omer HEROUX

L'actualité

L'Italie, pays conquis

(par Roger Duhamel)

Le royaume italien souffre aujourd'hui de la loi universelle reconnue au monde civilisé: la loi de la civilisation chrétienne. C'est le plus fort qui l'emporte. Pour avoir désiré s'associer à l'entreprise de domination mondiale d'Hitler et de ses acolytes, l'Italie est aujourd'hui asservie aussi durement que les autres pays occupés d'Europe; c'est toujours la loi de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf. Pendant des années, Mussolini a exalté l'orgueil national de ses compatriotes. Il a évoqué la grandeur de Rome, la gloire de César, les deux millénaires d'une culture brillante et raffinée. Tout cela pour aboutir à n'être que le vassal d'un empire africain se sont évaporés dans les sables du désert. La métropole elle-même vit chiche, ment et misérablement. Périodiquement, Ribbentrop ou Goering se rend à Rome constater si les ordres de Berlin sont fidèlement exécutés. L'amour-propre légitime des Italiens sombre dans l'abjection d'une servilité à peine déguisée.

Un peuple fier, plus valeureux qu'on ne le croit, pourvu qu'il soit de tout cœur dans un combat, peut subir indéfiniment un pareil traitement, peut-il se soumettre sans résistance à un tel assujettissement? Des signes laissent prévoir que ce régime ne peut durer toujours. Une population qui compte plus de quarante millions d'habitants et qui possède de riches traditions est capable de rebondir. Le temps, certes, est mal choisi pour tenter une libération. Mais des événements peuvent se produire avant longtemps qui coïncideront avec la

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

(par Emile Benoist et O. H.)

Le bois de chauffage

Le ministre fédéral des Munitions et Approvisionnement, M. C.D. Howe, duquel relève la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, vient de donner, à propos de la prime d'un dollar la corde sur la production du bois de chauffage, des précisions qui paraissent invraisemblables tant elles sont absurdes. Cette prime ne sera pas payée à tous les producteurs, dit-il, mais seulement aux marchands de bois qui sont reconnus par le régisseur du combustible. Ni le colon, ni le cultivateur qui coupe du bois sur leurs terres pour le vendre directement au consommateur n'auront droit à la prime. Ne sera pas non plus sujet à la prime le bois produit comme conséquence d'une entreprise collective. C'est-à-dire que les coopératives de bûcherons n'auront pas droit au dollar la corde.

En d'autres termes, il s'agit d'une prime au commerce et non pas d'une prime à la production, ce qui est pourtant la chose que s'inspire, de toute nécessité, si l'on veut assurer pour l'hiver prochain du combustible à ceux qui brûlent du bois, qui doivent en brûler parce qu'il ne leur est guère possible d'utiliser autre chose pour le chauffage de leurs maisons.

Pour limiter encore le bon effet de la politique annoncée, le ministre dit de plus que le régisseur du combustible ne reconnaîtra comme commerçants autorisés que ceux-là qui détiennent un permis depuis au moins le 15 mars dernier.

Il n'y a vraisemblablement pas beaucoup de cultivateurs, encore moins de colons qui se doivent ou qui peuvent trouver dans ce cas. Autant dire que la prime n'atteindra pas le but que l'on paraissait se proposer en l'établissant: activer la production du bois de chauffage, assurer un approvisionnement de bois de chauffage en vue de l'hiver prochain.

M. Howe n'avait pas fait cette mise au point qui ne rime à rien d'intelligent, que déjà le député de Matane à la Législature provinciale, M. Onésime Gagnon, avait indiqué l'insuffisance de la politique annoncée et telle qu'on l'avait d'abord généralement comprise dans le public. Pourquoi limiter au premier juillet la période pendant laquelle la prime sera payable? M. Gagnon a demandé que cette période soit étendue jusqu'à la fin du mois de septembre au moins.

Cela même serait-il assez? La plus grande partie du bois qui sert au chauffage, dans la province de Québec comme dans les autres provinces où il y a de la forêt, provient des terres des cultivateurs et des lots des colons. C'est à l'automne, tard à l'automne, quand tous les travaux de battage et de labour sont terminés, que commence la saison de la coupe du bois; et le charroi se fait ensuite au cours de l'hiver et jusqu'au printemps suivant. La prochaine saison de cette coupe ne commencera qu'en septembre, alors qu'il n'y aura plus, selon le beau plan annoncé par M. Howe, de prime d'un dollar la corde.

(Suite à la dernière page)

Divorce et nullité de mariage

(par le R. P. Louis-C. de Léry, S.J.)

Il a été question jeudi, au Sénat, d'accorder aux tribunaux de la province le pouvoir, appartenant au parlement fédéral, de concéder le divorce. Ce projet soulèverait l'opposition irréductible non pas seulement de la hiérarchie ecclésiastique, comme l'insinue le *Star* de vendredi, mais de la population catholique et même protestante, croyons-nous.

Les Pères de la Confédération ont cédé au pouvoir fédéral le mariage — moins la célébration — et le divorce, parce que Québec ne voulait pas de celui-ci. Notre province n'a pas de loi de divorce et donc n'a pas de tribunaux pour l'exercer. Pour divorcer, on s'adresse au parlement fédéral et l'on en obtient un *bill* privé ou loi d'exception. Si Ottawa permettait aux tribunaux québécois d'accorder le divorce, il introduirait surprenamment le divorce ici contre le gré de cette province, tout en conservant le pouvoir de légiférer en une matière — le mariage — que beaucoup verraient avec plaisir aux mains du gouvernement provincial et qui devrait normalement lui appartenir.

À entendre le *Star* réclamer des tribunaux de divorce au nom de la minorité, on dirait que toute la population protestante et juive songe à divorcer, et non pas une quarantaine de mariés et de femmes mécontentes. Nous avons une plus haute opinion des convictions religieuses et matrimoniales de nos frères séparés. Si le parlement veut s'occuper des minorités, il peut écouter la voix des centaines de mille catholiques réclamant, dans les autres provinces, le respect de leurs droits scolaires méconnus. Quant à vouloir rendre Québec semblable aux autres provinces, *bring Quebec into line with the other provinces*, laissons aux nazis ces méthodes totalitaires.

Il ne conviendrait guère à des

(suite à la dernière page)

Citation d'actualité

"Staline, jusqu'ici, n'a pas encore mis le ban en public, sur les partis communistes actifs en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ces organisations restent manifestement en contact avec Moscou et loyales à la Russie plutôt qu'aux nations qui les tolèrent. Staline aide aussi les guerilleros de partisans yougoslaves qui combattent contre les Chetniks antixistes du général Drago Mihailovitch, et avec les Allemands, les Italiens et les Quinglins de Yougoslavie. Staline ignore la charte de l'Atlantique quant au droit des petites nations de choisir un gouvernement de leur convenance et il a déclaré publiquement que si les Alliés gagnent la guerre, il gardera les États baltiques (Estonie, Lettonie et Lituanie)..."

COLLIER'S

(Dernière livraison de mars 1943)

Catroux est à la recherche du projet acceptable aux deux parties — Triumvirat ou duumvirat français? — Deux tiens et un tu l'auras — Le péril d'un "excès de démocratie", les idées de Giraud et celles de de Gaulle

LE VRAI BUT DU VOYAGE DE M. EDEN EN AMERIQUE DU NORD

La victoire alliée en Tunisie gagne en ampleur. Des troupes anglaises sont rendues à Gabès, sur le golfe du même nom, coupant en deux la Tunisie, et elles tiennent aussi El-Hamma, dont on ne savait hier si Rommel y était encore. Aujourd'hui, selon Berlin, Rommel aurait pris place sur une ligne que les Allemands disent être plus forte que celle de Mareth, et mieux défendable. Il reste à voir cela. Ce qui est certain c'est que la VIII^e armée britannique a fait plus de 8,000 prisonniers allemands ou italiens, depuis quelques heures, enfonçant la ligne de Mareth, contraignant Rommel à battre en retraite, abandonnant derrière lui du matériel et des prisonniers, tandis que la I^{re} armée anglaise, au nord, a déjà remporté certains avantages assez sérieux. Les bonnes nouvelles se confirment. Néanmoins, M. Churchill, dans une déclaration qu'il vient de faire, en bulletin de victoire à la Chambre des Communes, après avoir dit que "nous avons tout lieu d'être contents du progrès fait par nos forces supérieures et par nos commandants de haute valeur", ajoute qu'il ne faut pas nous imaginer que la tâche à exécuter jusqu'au bout en Tunisie n'est pas de taille importante et que même si Rommel n'est en fuite, il va falloir tâcher de le prendre au piège et d'annihiler ses troupes; ce qui veut dire qu'il reste à exécuter une besogne fort coûteuse en hommes et en matériel de guerre.

On fait ressortir que la victoire contre Rommel, jusqu'ici, est imputable à la sérieuse collaboration entre tous les groupes alliés. Aucun ne saurait dire qu'il a fait plus que les autres. Ils y ont chacun mis de leur meilleur. La stratégie qui a valu les gains que l'on voit aux Alliés, contre Rommel, a eu pour initiateurs les généraux Montgomery et Alexander, avec Eisenhower, le commandant en chef en Afrique du Nord, et son camarade américain, le général Patton, à ce que l'on rapporte. Aurait-elle pu réussir sans l'étroite assistance que leur a donnée l'aviation anglo-américaine, cela est douteux. On en déduit que, pour l'avenir, si cette collaboration tient et s'accroît, tant sur le continent européen qu'en Afrique du Nord. La preuve est aussi faite, dit-on, que l'aviation est indispensable au travail des armées de terre. Qu'arrivera-t-il maintenant à Rommel? Un correspondant allié déclare qu'il a fait preuve d'une telle valeur militaire que "Hitler sera bien fou s'il ne lui commande pas, dès que les choses iront au pire en Tunisie, de regagner l'Allemagne par avion. Rommel a trop de valeur pour la Vaterland qu'on aille, à Berlin, le laisser tomber aux mains des Alliés". Sans doute, mais s'il a tant de valeur, il se pourrait bien aussi que certaines gens, en Allemagne, préféreraient le laisser tomber aux mains des Alliés, plutôt que de le voir menacer leur situation dans les milieux politico-militaires du Reich, dont Hitler est plus ou moins soupçonneux. S'il fallait que Rommel éclipse tous les autres généraux et les Goebbels, les Goering, etc., qu'arriverait-il?

EN ALGERIE

Tandis qu'il se joue une forte partie militaire en Tunisie, il s'en joue une également serrée dans le pays voisin, en Algérie. En effet, le général Catroux y confère depuis samedi avec le général Giraud, préalablement à la visite que de Gaulle ira faire bientôt à celui-ci, histoire de donner un coup d'oeil sur l'accord que, vraisemblablement, Catroux et Giraud sont à tâcher d'élaborer entre eux deux. Aux dernières informations, Giraud et Catroux se seraient à peu près entendus sur un projet d'union des diverses parties de l'empire colonial français, notamment en Afrique. Catroux deviendrait le chef d'un gouvernement provisoire français en Afrique du Nord, tandis que Giraud deviendrait le commandant militaire suprême de toutes les forces armées françaises, dans l'ensemble du domaine colonial. Mais où figurerait de Gaulle là-dessus? demandent des gens qui craignent, avec plus ou moins de raison, que Catroux ne tache d'éclipser de Gaulle. On ne le sait pas très bien, mais on pense, dans les milieux les plus favorables à de Gaulle et qui ne lui préfèrent pas Catroux, que Giraud et Catroux reconnaîtraient en de Gaulle le chef des intérêts français pour la France continentale; cela, dit-on, lui donnerait la plus grande importance au cas où les Alliés réussiraient à opérer un débarquement massif en Europe, pour pénétrer ensuite en France même. De Gaulle serait alors provisoirement le chef de la nation française, en attendant le choix par la nation d'un nouveau mode de gouvernement et d'un gouvernement permanent. En d'autres termes, on réserverait à de Gaulle une grande situation, pour demain et, entretiens, Catroux et Giraud tiendraient ensemble le premier plan. Il reste à voir si ce projet, dont on parle sérieusement, va à leurs affaires... sur le pou...

Le carnet du grincheux

Ottawa va bien. Quand il y a du malaise ouvrier quelque part, un des enquêteurs parmi les ouvriers canadiens français, c'est un employé du ministère du Travail du nom de Bernard Rose, qui n'est ni Anglais ni Français. Et dans la grève montréalaise des tramways, dont la masse des employés sont de langue française, l'enquêteur spécial du Travail s'appelle Carl Goldberg. Il n'est ni Français, ni Anglais, — ni Allemand, C'est blanc, d'être de souche canadienne; mais place... à M. Cohen.

Il y a de ce temps-ci nombre de gens qui marchent sur leurs jambes. Et d'au-

sement, piairait à de Gaulle, assez sourcilieux quant aux questions de préséance, paraît-il, et qui pourrait bien voir là un projet où ses deux collègues auraient chacun un "tiens", contre lui, un "tu l'auras". Tout cela, il est vrai, reste pour l'heure sujet à son approbation tout autant qu'à celle de Giraud. Si l'accord se fait à ces conditions ou à d'autres, plus ou moins semblables, il y aurait un grand remaniement des postes jusqu'ici tenus par certains officiers ou hauts fonctionnaires français. Ainsi, déjà Giraud a liquidé certains Français qui tenaient jusqu'ici une place assez importante dans ses conseils; et il a substitué à Emmanuel Temple, préfet d'Alger, Léon Moscatelli, qui collabora l'automne dernier au débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord et fut mis aux arrêts, aux temps qui suivirent l'assassinat de l'amiral Darlan. Quant au général Berget, jadis adjoint de Giraud pour les affaires civiles en Algérie, il passe à Dakar où il devient commandant des forces aériennes pour l'Afrique occidentale française, à la place du général Gamo, qui occupera un poste analogue en Tunisie. Berget s'efface donc de l'Afrique du Nord française, en attendant sans doute que d'aucuns réclament sa disparition de Dakar, sous prétexte que jadis il fut ministre de l'Aviation, — à vrai dire inexistante, — à Vichy.

D'AUTRES PROJETS FRANÇAIS

D'après d'autres dépêches d'Alger, il y aurait trois plans à l'étude entre Giraud et Catroux. Le premier comporterait la formation d'une sorte de "régence" où Giraud, de Gaulle et Catroux exerceraient le gouvernement d'un triumvirat, Catroux voyant aux affaires civiles et politiques, Giraud ayant l'oeil du maître sur l'ensemble des troupes françaises aériennes, navales et de terre, et de Gaulle dirigeant l'organisation des forces mécanisées françaises, tant dans les camps d'entraînement que sur les champs de bataille, — où son autorité risquerait de venir en conflit avec celle de Giraud. On parle en second lieu d'un gouvernement par duumvirat, de Gaulle et Giraud partageant toute l'autorité civile, politique et militaire entre eux deux, tandis que Catroux agirait comme officier de liaison suprême entre les duumvirs. Enfin, il est question aussi de régimes séparés, tant civil que militaire, Giraud et de Gaulle se partageant les affaires militaires, tandis que Catroux et des collaborateurs dans le civil verraient à la conduite et aux affaires politiques du régime. Le premier projet aurait le plus de chances de réussir, celui de la "régence" par un triumvirat. D'après une information de source française, et favorable à Catroux, qu'elle donne pour l'un des militaires les plus expérimentés de France, "il pourrait bien sortir des négociations nées d'un poste des plus importants. Quelques Français préfèrent le prestige individuel à l'unité totale. ... Giraud est considéré depuis longtemps comme le plus grand militaire français de l'heure, et il a derrière lui les armées coloniales et les unités militaires françaises d'Afrique. Ses partisans sont de sentiments plus conservateurs que ceux du général de Gaulle, explique-t-on. Et ses tenants disent que ce qu'ils appellent "un excès de démocratie" pourrait bien, si cela devait se produire, causer, comme par le passé, des changements constants dans le gouvernement de la nation, — changements comme il y en eut tant avant la guerre — qui furent à l'origine de la chute de la France. Cela ne manque ni de justesse, ni de bon sens. L'excès de démocratie conduit à la démagogie. ... Et l'on sait à quoi aboutit le régime démagogique: aux pires tyrannies, si ce n'est au désastre.

LE VOYAGE DE M. EDEN

Le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni sera au Canada dès la fin de ce jour-ci, après presque deux semaines de conférences à Washington avec M. Roosevelt. On considère, aux États-Unis, que son voyage est surtout un caractère exploratoire, si l'on peut dire. Il est venu faire enquête sur les relations économiques possibles et des plus étroites entre Washington et Londres; sur le caractère possible d'une politique commune aux deux capitales envers une Allemagne défaits et battue; sur l'avenir des projets d'invasion alliée en Europe continentale. Il s'agirait d'assurer une unité politique et militaire ainsi qu'économique entre les deux grands belligérants anglosaxons. On rapporte de Washington que, jusqu'ici, tous ces plans de collaboration absolue restent encore à l'état de projets, bien qu'il y ait entente déjà depuis plusieurs mois sur certaines questions de détail. M. Eden vaudra sans doute mettre M. King au courant des décisions prises et des questions en débat. — G. P.

20-111-43

Ottawa

La visite de M. Eden au Canada

quel propos, et de quoi vient-il conférer avec M. King? — Après M. Churchill et M. Menzies — M. Hanson se plaint de la censure et proteste — Singuliers agissements

GREVE DE MONTREAL ET LE GOUVERNEMENT

Par Léopold Richer

Ottawa, 30-III-43 — Comme on l'a déjà annoncé, M. Anthony Eden, ministre d'Etat aux affaires étrangères de Grande-Bretagne, adresse, par voie de la Chambre, au moment du Sénat et de la Chambre des communes, un message de bienvenue aux choses en vue de recevoir personnellement le distingué visiteur. On procédera un peu comme à fait lorsque M. Menzies, alors ministre d'Australie, avait donné un discours aux Communes. Occasion solennelle qu'on se belle fort bien, pour plusieurs raisons, dont toutes ne se rapportent pas directement à M. Menzies. Le fait est que M. Eden est sans doute chargé de mission spéciale, à titre représentant du gouvernement Royaume-Uni. Il aura avec le premier ministre et les membres du cabinet canadien des conversations sérieuses.

Il arrivera probablement vers midi ou au début de la soirée (mercredi) avant-midi assistera à une séance du conseil de guerre du cabinet. Dans l'après-midi il aura une entrevue avec le premier ministre, M. Mackenzie King, et d'autres ministres, en son honneur. Jeudi matin Eden tiendra une conférence de presse. Jeudi après-midi il fera un discours à la Chambre des communes pour annoncer la venue de son visiteur de porter la parole. Après le discours la Chambre reprendra ses travaux comme d'habitude. Dans la soirée, M. Eden fera une brève causerie à la radio. Il quittera le Canada au début de la journée de vendredi. Il a un agenda bien chargé. Comme Winston Churchill, et moins lui peut-être, M. Eden n'aura pas le temps de se reposer.

La visite suscite un intérêt considérable, bien compréhensible, dans les circonstances. M. Eden est des États-Unis où il a conféré avec le président et les dirigeants de la politique américaine. Le Canada, comme principal membre de la Grande-Bretagne, du Commonwealth des nations britanniques, a des raisons particulières d'acquiescer de ce que Londres et Washington ont décidé relativement aux opérations de guerre et à la réparation de l'après-guerre. La décision conjointe de Londres et de Washington a une répercussion presque directe sur la politique canadienne. En tout cas, on a le droit de savoir ce que M. Eden aura à dire aux Canadiens, dans ses discours publics. Quant à son

Correspondance à voir

On a discuté de nouveau, fort brièvement, de l'opportunité de déposer la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le premier ministre a réaffirmé que les gouvernements provinciaux s'attendent à être consultés avant que l'on ne dépose de la correspondance qui les concerne. Cette attitude est défendable et raisonnable. Il faut respecter les règles de courtoisie qui régissent les relations fédérales-provinciales.

La censure malhabile

On a discuté ensuite la question délicate de la censure. Tout d'abord l'ancien leader de l'opposition, M. R. B. Hanson, a révélé qu'il avait rédigé quelques questions relatives à un incident survenu à Halifax récemment, incident qui avait coûté la vie à un certain nombre d'aviateurs canadiens. M. Hanson avait voulu faire inscrire ses questions au feuillet de la Chambre. Il appert maintenant que ces ques-

(suite à la dernière page)

Le Grincheux

20-111-43

A QUEBEC

Comment se vote un budget provincial

Mécanisme bien spécial — Comité des subsides et comité des "voies et moyens" — "En matière de subsides et d'impôts, l'initiative législative appartient à l'Assemblée seule" — Le rôle du Conseil législatif

M. Paul Beaulieu ouvrira la série des discours

(par Louis ROBILARD)

Québec, 30 — Pour la deuxième fois, depuis le début de la session, le Conseil législatif et l'Assemblée législative siègeront en même temps cet après-midi. Si le lieutenant-gouverneur vient sanctionner le budget supplémentaire de \$1,286,400, pour 1942-1943 et le sixième provisoire du budget de 1943-1944 (\$9,000,000) votés par la Chambre des députés jeudi, les trois organismes qui composent la Législature provinciale seront au complet: le représentant du Roi, et les deux Chambres.

La Chambre haute a tenu sa dernière séance le 24 février pour l'adoption du discours du trône et s'est ajournée au 30 mars. A ce moment, les conseillers qui sont appelés généralement à légiférer sur des mesures qui passent en premier lieu par la Chambre des députés n'avaient aucun projet de loi au feuillet.

Aujourd'hui, ces messieurs de la Chambre haute auront un abondant menu législatif: plusieurs bills privés adoptés par la députation au cours de leurs quinze séances tenues depuis le 23 février et quelques bills ministériels, tels l'échange des forces hydrauliques de la rivière Outaouais, la division du ministère des Affaires municipales, du commerce et de l'Industrie en deux départements distincts, administrés par deux sous-ministres, les amendements Casgrain au Code de procédure civile, et le projet Bienvenue autorisant la recherche et l'exploitation du chrome dans la partie provinciale de la Gaspésie.

A la Chambre verte tout débattent les députés, M. Paul Beaulieu, député de Saint-Jean-Napier, ouvrira le grand bal oratoire sur le budget Mathewson; comme la discussion pourra porter sur tout sujet d'intérêt public relevant dans le cadre des attributions de la Législature et du gouvernement de la province, cette marque permettra à une partie de nos "honorables opinants" de se porter à l'attaque ou à la défense de la politique provinciale — et même fédérale — depuis la Confédération.

Le mécanisme de la votation des subsides par notre Parlement est suffisamment spécial pour en tenter l'explication.

Le Trésorier établit son budget en tablant sur les impôts divers que les contribuables versent au fisc et sur d'autres sources de revenus.

Le contrôle de la défense public que relève de la Chambre des députés, cette grande prérogative conquise de haute lutte, en Angleterre, puis au Canada, appartient aux représentants populaires et non aux Conseillers législatifs qui ne sont pas élus du suffrage mais le choix du gouvernement. La Chambre haute ratifie tout simplement les budgets qui lui sont transmis par la députation.

Toutefois, la députation est elle-même limitée dans son privilège que lui accorde l'usage parlementaire britannique de tenir les cordons de la bourse publique. Les députés ne sont pas autorisés à augmenter la dépense proposée par le gouvernement, leur droit s'arrête à la réduction ou au rejet en bloc de cette même dépense.

Voici comment les choses se passent: Le Trésorier dresse son budget, il le présente au lieutenant-gouverneur, lequel le transmet aux députés sous forme de message dont toute la députation écoute la lecture debout.

Ce message solennel est ainsi conçu: "L'honorable monsieur, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, transmet à l'Assemblée législative le budget des dépenses

Naissance

AUBE — A Montréal, à l'Hôpital Notre-Dame, à Madame Philippe Aubé, née Couillard (Rachel), est né un fils baptisé Joseph-Denis-Louis-Joseph. Parrain et marraine, Philippe Aubé fils et Germaine Aubé, frère et sœur de l'enfant. Mlle Thérèse Deschênes, porteuze.

Avis de décès

PREFONTAINE: — A Westmount, le 28 mars 1943, à l'âge de 81 ans, est décédé Thomas Prefontaine, époux d'Odéline Provost, décédée. Les funérailles auront lieu jeudi, 1er avril. Le convoi funéraire partira du 4374 avenue Western, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél. BÉLAI 3361

Tél. : Wellington 1143

Siège social: 2530 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 30 décembre 1936

Débit de \$25,000.00 au Gouvernement — Soins mortuaires à la disposition du public

SERVICE JOUR ET NUIT

Le coopératisme nous délivrera du joug étranger

Il avait rendu ce service dans le domaine commercial et économique aux États baltes avant la guerre — Il est faux qu'il détruise le commerce indépendant — Cas de la Hongrie et de la Suède — Majoritaires au Québec, minoritaires dans le reste du pays — Un centre de recherches

Conférence de M. Esdras Minville devant l'«Ouest commercial»

Avant de passer sous le joug soviétique, a fait observer hier soir devant les membres de l'Ouest commercial, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, les peuples baltes avaient réussi à écarter la domination étrangère commerciale et à se débarrasser des Juifs. Dans le Québec, le coopératisme sera également salutaire; il permettra, dit-il, de reprendre par la base l'organisation de notre vie économique.

L'Ouest commercial, fondé il y a à peine un an, a pour président M. Léopold Lamarre et pour secrétaire M. Maurice Cusson. Ce groupe est animé du désir d'assurer la suprématie du commerce canadien français dans le sud-ouest de la ville et de favoriser la sécurité des notres dans cette partie importante de la métropole. Déjà, il compte plus de deux cents membres et le recrutement se poursuit avec succès.

M. Adhémar Raynault a fait l'honneur à l'Ouest commercial de sa présence à son dîner-causerie et a publiquement souhaité que cette association devienne encore plus nombreuse et plus puissante. M. Cusson, secrétaire, et M. Bruno Cousineau, trésorier, ont présenté leurs rapports. M. Lamarre a présenté le conférencier, M. Minville.

M. Esdras Minville

Le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales fait part à ses auditeurs de quelques réflexions sur le problème économique canadien-français.

Le problème économique est en soi, dit-il, un problème de production, d'échanges en vue de la satisfaction des besoins. Le problème économique est intimement lié au problème national et au problème social.

Dans la province de Québec, les Canadiens français sont en majorité et jouissent d'une autonomie suffisante pour organiser leur vie économique. Québec est donc le véritable milieu des Canadiens français. Mais connaissons-nous bien le territoire d'où nous nous devons et pouvons tirer notre subsistance et fonder notre vie économique? Nous commençons à peine à connaître et à exploiter nos ressources naturelles: sol, forêt, mines, pêches, etc. Jusqu'aujourd'hui, nous nous sommes contentés d'une exploitation en gros de notre territoire. La guerre confirme et l'après-guerre confirmera ce que la crise nous a démontré: nous sommes arrivés au moment où il faut mettre plus d'intelligence et de réflexion que nous ne l'avons fait dans l'exploitation de nos ressources.

Un centre de recherches

Ce qu'il faudrait, poursuit M. Minville, c'est un centre de recherches et d'études économiques dans la province de Québec, qui prendrait le travail de l'inventaire des ressources naturelles fait ces dernières années et qui le compléterait. On dit souvent que l'on ne donne pas d'enseignement économique dans nos écoles et collèges. Cela pourrait se faire quand les travaux faits d'après l'inventaire auront été accomplis. Déjà, depuis deux ans, nous avons inauguré un cours des ressources naturelles aux Hautes Etudes.

De foi catholique et de culture française

Le conférencier démontre ensuite qu'il faut organiser notre vie économique en fonction des exigences des milieux humains. Celles du milieu québécois proviennent de notre caractère particulier. Nous sommes les Canadiens français, du moins dans la très grande majorité des cas, de foi catholique et de culture française. Si cela n'a pas d'importance d'être à la fois catholiques et français, nous avons perdu notre temps depuis 175 ans; mais si cela a de l'importance, nous sommes en marge du reste du pays et nous avons un caractère propre à conserver. Nous sommes la majorité dans la province de Québec et nous sommes liés à l'ensemble du reste du pays anglo-saxon. Nous sommes à la fois majoritaires dans le Québec et minoritaires dans le Canada. Conséquemment, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Nous devons utiliser au maximum toutes nos forces, veiller sur nos sources de vie: famille et classes rurales. Les rigueurs du pays nous empêchent de nouer de solides et constantes relations commerciales avec d'autres pays ou milieux. Nous

sommes privés des moyens de lutter à armes égales avec ceux qui nous entourent.

Que nous offre le milieu économique anglo-américain?

Le conférencier répond qu'il nous offre une conception matérialiste de la vie économique et sociale, en contradiction avec nos croyances religieuses et nos tendances de fond de vie nationale. Le libéralisme individualiste, doctrine anglo-américaine, ne peut pas être l'idéal parce qu'il établit la loi de la jungle, dure pour le plus faible, qui est nous.

Dans l'ordre des faits, le milieu anglo-américain nous offre le capitalisme, pas mauvais en soi, mais susceptible de l'être dans un monde imprégné du libéralisme individualiste et de la conception matérialiste. Le capitalisme serait bon s'il ne s'écarterait pas de la voie de la justice, seule légitime.

Le libéralisme a fait reculer notre économie

M. Minville souligne que le libéralisme économique a marqué le recul de notre économie. Années de 1880 à 1890, Des Canadiens, dit-il, se rappellent le temps où, même pour les articles les plus travaillés, l'on pouvait s'approvisionner de tout chez les Canadiens français. Mais après 1890, le passage du capitalisme libéral au capitalisme concentré a entraîné notre déclin. La grande entreprise s'est substituée à l'entreprise privée et familiale. Le milieu anglo-américain nous offre, en outre, le capitalisme ou le socialisme d'Etat. Ce n'est pas une solution, c'est une fuite devant le problème et aboutit à la dictature. Il est faux dans son inspiration. Il faut dans la solution? se demande M. Minville.

Dans notre propre pensée et dans notre propre situation, répond-il, un peuple de trois millions peut trouver chez lui la solution à ses problèmes. Nous l'avons cherchée ailleurs au lieu de la chercher chez nous.

Comme peuple privé de capitaux, comme peuple minoritaire, comme peuple de foi catholique et de culture française, nous avons intérêt à faire triompher l'ordre social chrétien. Ce ne sont pas les classes riches qui le feront. Aujourd'hui, même des hommes comme Churchill et Roosevelt reconnaissent que le salut du monde est dans l'ordre social chrétien.

Santé, établissement, coopératisme

Comment peut se réaliser, dans l'ordre des faits, cet ordre? D'abord par la politique de santé publique; nous ne ferons pas un peuple de conquérants avec une population chétive. Ensuite, par une politique d'établissement: utiliser les colonies nouvelles, pratiquer la colonisation selon une formule plus large qu'aujourd'hui. Aussi par l'éducation renouvelée dans nos écoles et collèges, par la surveillance de nos sources de vie, par l'extension du travail à deux mois par année à la campagne, par l'enseignement aux parents des modes d'établissement de leurs enfants (problème fondamental canadien-français depuis 120 ans), par l'exhaussement des salaires ouvriers dans les villes; l'abaissement du coût de la vie, par une politique de secours sociaux qui laisse subsister la responsabilité de l'individu, par l'association de personnes, par la pratique de la solidarité, enfin, par le coopératisme, qui fera de nous une puissance économique supérieure.

En Hongrie et en Suède

M. Minville développe ce dernier point et indique qu'il y a 810,000 coopératives dans le monde et 143 millions de coopérateurs. Il réfute l'opinion qui court en certains milieux, à savoir que le coopératisme porte atteinte au commerce indépendant. Il cite les rapports de Hongrie et de Suède où on constate que le commerce indépendant s'est accru et a plus prospéré depuis l'établissement des coopératives qu'auparavant. La raison est celle-ci: La coopérative s'adresse au gagne-petit, qui recherche le meilleur marché. Le commerce indépendant hérite alors de la clientèle la meilleure, la clientèle riche.

Pour vous, marchands, dit M. Minville, la solution est dans le coopératisme d'achat. Les pays baltes, que la Russie a accaparés, avaient réussi, avant la guerre, à écarter par le coopératisme la domination étrangère et à se débarrasser des Juifs.

A nous, le coopératisme permettra de reprendre par la base l'organisation de notre vie économique. Comme le coopératisme aboutit à un certain nivellement, il faut se garder cependant de le pousser trop loin.

M. Minville entretient que grâce

à la coopération nombre d'hommes de chez nous se révéleront des hommes d'affaires éminents, parce que le milieu économique favorisera leur avancement et leur ascension. Coopération et capitalisme face à face se corrigeront. Nous arriverons par là, conclut M. Minville, à nous donner une vie économique et sociale qui nous permettra de réédifier sur des bases solides notre vie nationale.

M. Jean Mercier a félicité M. Minville de sa conférence et dit que les membres de l'Ouest commercial feront leur profit de l'excellent exposé doctrinal du directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

MAINTIENS DIVERS

Courtiers

condamnés

Vol de \$100,000 de bijoux — Poignardé — Condamné au bagne pour vol — Accidents divers

New-York. (A.P.) — On a condamné Elfred-Ernest Dawson, 55 ans, courtier de Toronto, à 4 ans de pénitencier, et John-Woolcott Forbes, 40 ans, courtier de Sydney, Australie, à 5 ans de pénitencier. Ils se sont avoués coupables d'exportation illégale d'argent. Les gouvernements canadien et australien réclament Dawson et Forbes pour les mettre en accusation.

Vol de \$100,000

New-York. (A.P.) — La police annonce qu'elle a commencé une enquête pour retrouver les \$100,000 de bijoux disparus à bord d'un avion en route de Californie au champ d'aviation La Guardia. Ces bijoux manquent depuis le 21 novembre et sont la propriété de la princesse Doris Farides Sultannah, femme divorcée de Sebastian-S. Kresge, magnat des magasins 5, 10 et 15 cents.

Poignardé

On a fait 22 points de suture à Raoul Belleville, 42 ans, 48, rue Berri, que James Maxo, 48 ans, 323 est, rue Saint-Paul, a poignardé à trois reprises hier soir au cours d'une querelle. Les blessures de Belleville ne sont pas graves. On dévient Maxo.

Cadavre repêché

On a repêché le cadavre du jeune nègre de 14 ans, Louis Moore, 1031, rue Lacasse, qui s'était noyé il y a quelques semaines dans le canal de Lachine, près de la rue Canning, au retour de l'école.

Blessé

Richard Canty, 68 ans, 3418, avenue Lacombe, souffre d'une fracture du crâne à la suite de l'accident dont il a été victime hier quand un camion l'a renversé au coin de Côte-des-Neiges et de la rue Sherbrooke.

Condamné au bagne

Le juge Wilfrid Lazure, aux Assises, a condamné Marcel Marchand, 26 ans, sans domicile connu, à dix ans de bagne pour vol.

Elle succombe

Mme Magloire Lévesque, invalide de 81 ans, 2327 est, rue Ontario, est morte hier à l'hôpital Notre-Dame des suites des brûlures qu'elle s'est infligées le 2 février dernier en renversant sur elle un chaudron rempli d'eau bouillante.

CONSERVEZ votre SANTE en Mangeant les Délicieuses

POMMES DE FRELIGHSBURG

UN FRUIT SAIN CULTIVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Avec les compliments de la

PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU QUÉBEC

HA.7251

SERVICE JOUR et NUIT

Mort subite

Mme Mario Moquin, 81 ans, 5970, rue Jogues, est morte subitement hier.

Ils échouent

New-Haven, Conn. (A.P.) — Cinq avocats qui ont trouvé que Jack Benny ridiculisait outre mesure leur profession dans la pellicule "The Meanest Man In The World", ont échoué dans leurs tentatives légales d'empêcher cette pellicule d'apparaître dans les cinémas de la ville.

Vol de \$1,585

Mme Joseph Savard, 3237, boulevard Rosemont, a déclaré à la police que pendant son absence des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile et ont volé \$1,200 en argent, \$150 de certificats d'épargne de guerre, \$200 d'obligations de la victoire, et une montre de \$35.

Incendie

Les Trois-Rivières. (D.N.C.) — Vers deux heures dans la nuit de samedi à dimanche un incendie a complètement détruit une maison à deux logements, située au coin des rues St-Jacques et St-Aimé, à Louiseville, et habitée par Mme Pierre Lacombe et sa fille Germaine. Les pertes évaluées, à \$5,000, sont en partie couvertes par les assurances. Mme et Mlle Lacombe n'ont eu que le temps de se sauver en vêtements de nuit après qu'elles eurent été éveillées par un passant, M. Jimmy Courey, qui donna l'alarme en brisant une vitre. Elles ne purent sortir par les issues même de leur propre logement, toutes bloquées par les flammes, mais durent fuir par une porte de communications avec le logement voisin, qui se trouvait vacant. Le feu a tout rasé.

Collision

Les Trois-Rivières. (D.N.C.) — Un homme a perdu la vie et un autre a été blessé gravement, dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, à Saint-Basile de Shawinigan, quand un train de fret du Canadien National, parti de Shawinigan, a été frappé par un autre train de fret du Canadien National, qui venait de Charette. Trois wagons du premier train ont quitté la voie et ont été mis hors de service. Les victimes étaient dans la

locomotive du second train. Le chauffeur a été trouvé mort, dans une mare d'eau formée sous le charbon du tender.

QUI MANGE BIEN

CANADIENS, SOYONS VIGOUREUX

SE PORTE BIEN

Ici, on vous sert, chaque jour, les éléments essentiels de bonne et saine alimentation.

REPAS COMPLET 50¢

taxe comprise.

HOTEL LAFAYETTE

ANTONIO-H. PATENAUE, prop.

Amherst et Demontigny CH. 8825

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BÉLAI 3361

1 cent le mot. 25c minimum occupation.

Annonces facturées 1/4c le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, RECHERCHES POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PLAN. CALLES. PROCHAINES. MARIA-GEP. \$1.00 par insertion.

Livres demandés

Attention! Fernand Boucher, acquéreur de la fameuse collection Marsan, vous informe qu'il achète tous jours les livres français, romans, littérature, dictionnaires, etc. 4461 Brébeuf Montréal. AM. 5794.

Maison chauffée demandée

Duplex ou appartement rez-de-chaussée ou appartement avec service d'ascenseur de préférence Westmount. Notre-Dame-de-Grâce ou Outremont, six à huit pièces chauffées. Loyer \$75.00 à \$125.00 par mois selon localité et conditions. Hôtel phone: DEXTER 7234 ou écrire 3532 avenue Vendôme. 1-4-4

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Le loyer de tout logement loué pour la première fois doit être fixé par un Comité des Loyers

Dans les trente jours suivant la signature du premier bail sur tout logement le propriétaire doit se présenter à un Comité des loyers pour obtenir la fixation du loyer.

Ceci s'applique à:

- (i) Toutes maisons, conciergeries, logis ou duplex neufs loués pour la première fois depuis décembre 10-1942.
- (ii) Toute habitation convertie en conciergeries, duplexes, ou logis par suite d'une modification et loués pour la première fois depuis le 10 décembre 1942.
- (iii) Maisons, conciergeries, duplexes, ou logis occupés par le propriétaire.

Les demandes de loyer maximum pour les nouveaux logis dans la Province de Québec doivent être faites aux officiers suivants:

Dans Montreal et ses environs: Officier Régional des Loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, Que.

Pour la ville de Québec et ses environs: Officier Régional des Loyers, 71 rue St-Pierre, Québec, Que.

Pour toutes autres parties de la Province: Au bureau d'un greffier de la Cour du magistrat le plus rapproché.

Administration des Loyers

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

WP 7 RA

CALENDRIER

3e mois MARS 31 jours

Début: MARCHÉ 31 MARS 1943

STE CORNELIE, martyre.

Lever du soleil, 5 h. 43.

Coucher du soleil, 5 h. 37.

Lever de la lune, 3 h. 30.

Coucher de la lune, 1 h. 30.

Nouvelle lune, le 6 à 5 h. 30, du matin.

Premier Quartier, le 13 à 2 h. 30, du soir.

Pléine lune, le 21 à 5 h. 58, du soir.

Dernier Quartier, le 28 à 8 h. 52, du soir.

MARS 1943						
Dim	Lun	Mai	Jeu	Ven	Sam	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unit et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIT et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 30 MARS 1943

Fort vent, pluie ce soir, averse
demain, plus doux.
MAXIMUM de MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 30.
Minimum, 20.
Même date l'an dernier, 70.
Même date l'an dernier, 38.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.00; 11 h. a.m.,
29.95; midi, 29.90.
Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de
Moulé, 444 Sherbrooke est, apt. 8.

L'armée de Montgomery s'empare de Gabès et d'El Hamma

L'avant-garde néo-zélandaise a dépassé Gabès — Churchill annonce la nouvelle ce matin aux Communes

Londres, 30 (C.P.). — Le premier ministre Winston Churchill a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que les avant-gardes de la 8e armée anglaise ont dépassé aujourd'hui Gabès dans leur poursuite de l'armée de Rommel. Il a annoncé en même temps la prise d'El Hamma. Le premier ministre a cependant ajouté qu'il fallait se garder de sous-estimer la tâche que doivent accomplir les forces alliées en Tunisie et l'on a raison de se féliciter des résultats déjà obtenus par des troupes supérieures commandées par des officiers supérieurs et résolus.

D'après les derniers renseignements qui me sont parvenus, dit M. Churchill, nous avons occupé El Hamma hier soir. Nos avant-gardes ont traversé Gabès ce matin. Ce sont des troupes néo-zélandaises qui ont déjà dépassé Gabès: elles sont actuellement en contact avec l'ennemi. Depuis que j'ai informé la Chambre la semaine dernière du revers subi sur la ligne de Mareth, la situation a tourné nettement à notre avantage. La décision du général Montgomery de faire porter le poids de son effort par le mouvement tournant plutôt que de persister dans l'attaque frontale a été couronnée de succès. L'armée du désert a infligé une autre dure défaite aux forces de l'Axe qu'elle poursuit depuis si longtemps.

M. Churchill a insisté sur le rôle joué par l'aviation et sur la collaboration de toutes les forces qui opèrent en Tunisie sous le commandement du général Eisenhower et de son lieutenant le général Sir Harold Alexander. La rupture décisive obtenue par le corps chargé d'exécuter le mouvement tournant sous le commandement du général Freyberg a été facilitée dans une mesure extraordinaire par les nouvelles formes d'attaque aérienne intense auxquelles on a employé simultanément des centaines d'avions anglais. Les pertes de l'ennemi en hommes et en matériel ont été nécessairement très lourdes pour lui et les divisions blindées ont été particulièrement malmenées et affaiblies. Il est encore trop tôt pour dire quelle proportion des 20e et 21e corps italiens ont été laissés en arrière. Les opérations se poursuivent avec la plus grande énergie.

Quartier général des Alliés en Afrique-Nord, 30 (A.P.). — La 8e armée du général Sir Bernard Montgomery a occupé aujourd'hui Gabès et El Hamma à la poursuite de l'Afrika Korps du maréchal Rommel qui bat en retraite. Le bulletin officiel dit que l'avance se poursuit en dépit d'une vive résistance de l'arrière-garde et des champs de mines semés par l'ennemi pour protéger sa retraite. Le nombre des prisonniers faits par les Anglais s'élevait maintenant à 8,000.

Sur le front... de la charité

La grève du tramway retarde la sollicitation des auxiliaires de la Fédération des Oeuvres canadiennes-françaises qui n'avaient encore recueilli, à midi, que \$51,775, soit 10 p.c. seulement de l'objectif de \$517,000 — Inquiétude des dirigeants

\$51,775, tel est le montant recueilli à midi, par la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Ce résultat est loin d'être encourageant, ce montant ne représente que 10 p. c. de l'objectif à atteindre d'ici le 7 avril et le président général de la campagne, M. Edgar Genest, ne cache pas son inquiétude.

L'an dernier, à la même période de la campagne, on avait atteint 13 p. c. de l'objectif sur un quota moins élevé, il est vrai, mais l'objectif de la campagne ne dépassant que de quelques six mille dollars le montant recueilli l'an dernier, avec la prospérité actuelle créée par la guerre, il devrait être assez facile de ramasser les \$517,000 dont la Fédération a besoin pour maintenir ses œuvres affaiblies.

La direction se rend parfaitement compte que la désorganisation des moyens de transports, due à la grève des employés de tramways, comporte de sérieux inconvénients pour la sollicitation. Ainsi, par suite de cette grève, de nombreux employés appartenant à toutes les classes sociales — arrivent plus tard à leur foyer et peuvent être absents au moment où se présente l'auxiliaire de la Fédération. Les sollicitateurs eux-mêmes sont particulièrement paralysés dans leur travail, par cette grève, et ils ont nécessairement plus d'ennuis à couvrir tout leur territoire. La direction espère toutefois que chacun y mettra du sien afin que ce conflit ouvrier n'ait pas de conséquences fâcheuses pour les quelque 120,000 malheureux secourus par nos 24 œuvres de charité.

Importantes souscriptions

Parmi les plus importantes souscriptions inscrites dans les dernières 24 heures, signalons les suivantes:

Hubert Biermans, \$5,000; National Breweries, Limited, \$3,300; Bank of Montreal, \$2,000; Imperial Oil Limited, \$2,000; Montreal Trust Company, \$500; Ogilvie Flour Mills Co. Ltd., \$500; Quebec North Shore Paper Co., \$500; M. Alphonse Raymond, \$500.

N.B. — Le rationnement du papier-journal nous force à ne pas publier les souscriptions de moins de \$500.

riéristes parlementaires à un déjeuner au café de l'hôtel du gouvernement à une heure aujourd'hui.

Il rendra ensuite visite à M. Damien Bouchard, leader du gouvernement en l'absence de M. Godbout, puis se rendra chez M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition et ensuite chez le lieutenant-gouverneur.

M. Bracken assistera à une partie de la séance de l'Assemblée législative cet après-midi.

Zone réservée en Angleterre

Londres, 30 (C.P.). — Prévoyant l'usage de ce pays comme base de futures opérations offensives, M. Herbert Morrison, secrétaire de l'Intérieur et ministre de la Sécurité, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes que toute la côte de l'est et du sud, à une profondeur de dix milles, deviendrait zone réservée à partir du 1er avril. Il n'y a aucune défense de visiter ce territoire, mais l'accès à certains endroits peut être de temps à autre interdit, sans être préalable des autorités militaires.

Vue d'ensemble sur la grève du tramway

M. Carl Goldenberg dépêché à Montréal comme conciliateur fédéral — Pas de nationalisation ni de municipalisation — La Compagnie a vainement tenté, hier, de mettre des véhicules en circulation — Les grévistes bien décidés à obtenir gain de cause — Les usines de guerre et les grosses compagnies organisent le transport de leur personnel — Les petits salariés n'ont comme ressources que le taxi, les voisins accommodants ou leurs jambes — Dans quelle proportion la grève affecte la vie normale de la ville, dans tous les domaines — Le Comité de négociation a tenu, malgré tout, son referendum

Voici une vue d'ensemble de la situation de la vie économique, physique et intellectuelle de Montréal, telle qu'elle se présentait de bonne heure ce matin alors que les membres de la Fraternité canadienne du transport entreprenaient leur deuxième journée de grève complète — grève qui, on le sait, force la Compagnie de Tramways à laisser dans ses remises tous ses tramways et autobus:

Réaction d'Ottawa

Le ministre fédéral du Travail, M. Humphrey Mitchell, a annoncé, hier soir, qu'il dépêchait à Montréal, en qualité de conciliateur fédéral pour trouver une solution rapide à la grave situation créée par la grève, M. H.-Carl Goldenberg, qui était attendu dans la métropole, aux premières heures ce matin. Les pouvoirs de M. Goldenberg équivalent à ceux d'une Commission fédérale d'arbitrage.

Dans les cercles politiques fédéraux, on tient la grève des employés de tramways comme une affaire grave, particulièrement en ces temps de guerre.

M. Mitchell a donné à la Chambre des communes, hier, des précisions sur la grève. Il a dit, entre autres, qu'il s'agit d'un conflit de juridiction entre des unions ouvrières rivales et que ces sortes de conflits sont très difficiles à régler.

Un peu plus tôt, dans une déclaration communiquée à la presse, le ministre du Travail avait affirmé que la grève en question est la moins justifiable qui se soit jamais produite au Canada, depuis la guerre. A cette déclaration, M. A.-R. Mosher, président du Congrès canadien du travail et de la Fraternité canadienne des employés du transport, a répondu qu'il était surpris de telles paroles. M. Mosher a dit, notamment: "En disant qu'il ne s'agit ici que d'un conflit de juridiction syndicale, M. Mitchell prouve qu'il n'a aucune idée des circonstances qui ont provoqué la grève".

La réaction du conseil municipal

Nous avons publié, hier, les déclarations de MM. Adhémar Raynault, maire de Montréal; Omer Asselin, président du comité exécutif, et Jean-Marie Savignac, conseiller. Il ressort de la déclaration du maire que les dirigeants municipaux n'ont aucune autorité pour intervenir dans le différend.

Au cours de la journée d'hier, M. Asselin a reçu de nombreux conseillers municipaux qui lui ont demandé s'il ne serait pas possible de réunir d'urgence le conseil municipal aujourd'hui, pour débattre la question. M. Asselin a exprimé l'opinion qu'une telle séance n'aurait guère d'utilité et que même un débat public au sujet d'une situation aussi grave serait peut-être de nature à envenimer les choses.

Interrogé au téléphone, hier soir, au sujet de la rumeur voulant que l'administration municipale ait le droit, 24 heures après le début d'une grève des employés de tramways, d'exproprier la Compagnie des Tramways, M. Asselin a répondu que la rumeur est sans fondement et que rien dans la Charte ou dans le contrat qui lie la ville à la compagnie ne permet à la première d'exproprier cette dernière.

Le résultat du référendum d'hier

Le referendum annoncé par le Comité de négociation et qui fut pour la Fraternité canadienne le motif de la déclaration de la grève, a eu lieu hier dans les divisions de la compagnie. Les employés ont voté de 5 h. a. m. à 5 h. du soir.

Selon le résultat que nous a donné le président, M. J.-E. Beaudoin, 1137 employés de tramways se sont prononcés en faveur de nouvelles démarches du Comité de négociations auprès du Conseil national du travail pour obtenir un rajustement des salaires. Il y eut 12 contre et 9 bulletins nuls.

Interrogé, M. Beaudoin a aussi déclaré que des employés sont prêts à travailler si on veut leur donner une protection adéquate. Des trams ont été mis en circulation hier, entre 4 h. et 7 h. du matin, mais on les a remis quelque temps plus tard. Il n'y en eut aucun hier après-midi.

... et la grève continue

Pendant que les diverses autorités font connaître leurs points de vue, à Montréal la grève continue... et elle continuera "tant qu'une entente satisfaisante n'aura pas été conclue", selon une déclaration faite hier soir, par M. J. C. McGuire, secrétaire général de la Fraternité canadienne du transport, accouru d'urgence dans notre ville au cours de la journée d'hier.

Futiles tentatives de la compagnie

par les grévistes de sortir une seule voiture des remises.

La population se montre courageuse

En dépit des circonstances, très pénibles en de nombreux cas, la population de Montréal se montre très courageuse en face de la situation qui lui est imposée. Tous ceux qui peuvent humainement se rendre au travail, le font avec les moyens de fortune à leur disposition. Des milliers de gens se plient sans trop résister à de longues marches forcées pour se rendre au bureau, au magasin ou à l'atelier. Ceux qui peuvent en trouver... et qui peuvent se payer le luxe, recourent aux taxis, qui ne sont pas en nombre suffisant à cause du rationnement de l'essence que le contrôleur fédéral des huiles a refusé d'adjoindre hier. Quant aux gens qui demeurent très loin, qui ne sont pas employés aux munitions, et qui ne peuvent payer de taxi, ils n'ont comme ressource que l'obligeance des voisins et amis, des camionneurs ou autres propriétaires d'autos qui veulent bien les véhiculer.

Les usines de guerre s'organisent

Dès la nuit de dimanche à lundi, les usines de guerre, les services d'utilité publique et de grandes compagnies ont commencé à organiser des services de transport provisoires afin de cueillir, à divers endroits de la ville, les membres de leur personnel. Les postes de radio coopèrent avec ces compagnies en donnant périodiquement des instructions aux employés qui n'ont pas de moyens personnels de transport.

La plupart des usines de guerre ont fonctionné, hier, comme d'habitude, mais avec un personnel plus ou moins réduit. On signale un seul cas où la production de guerre a dû être interrompue, hier, faute de personnel suffisant: c'est celui de la Robert Mitchell Co., à Saint-Laurent. Mais, là aussi, on a organisé, hier soir, un service de transport temporaire.

Dans un autre cas, celui des usines Chénier de la Canadian Car and Munitions, la compagnie a reçu de l'Union internationale des employés de ces usines une requête lui demandant de dédommager le personnel pour le temps perdu par suite de la grève.

Au Palais de Justice

Tout comme à l'hôtel de ville, la grève n'a pas désorganisé les services aux deux palais de justice. Il y a eu beaucoup de retards, mais, de façon générale, le personnel s'est rendu au travail hier.

Au téléphone Bell

La Compagnie de Téléphone Bell a pris les mesures voulues pour cueillir, dans toutes les parties de la ville, ceux et celles de ses employés qui sont trop éloignés de leur travail, de sorte que tous les services continuent de fonctionner normalement, malgré la grève.

La livraison du lait et du pain

Il y a eu, hier matin, des retards dans la livraison du lait et du pain, dans certains quartiers, mais là aussi, les patrons — du moins les plus grosses compagnies — ont organisé le transport de leurs employés afin de rétablir le plus normalement possible la livraison.

Dans les hôpitaux

Les hôpitaux de l'île de Montréal, qui constituent des services essentiels, ont souffert, eux aussi, de la grève mais ils nous informent que 75 p. c. de leur personnel médical et autre s'est rendu au poste comme d'habitude, hier.

Aux postes

Aux postes, M. Ludovic Germain, directeur régional, a pris des mesures spéciales pour parer aux nouveaux inconvénients que la grève cause aux divers services de distribution postale. Il nous informe que la majorité des facteurs ont trouvé un moyen ou un autre de se rendre à leur travail, bien qu'il y ait eu un certain nombre de retards. Malgré tout, les facteurs ont couvert leurs secteurs habituels. Il a groupé un certain nombre d'autos appartenant à des membres du personnel, afin de pouvoir continuer les livraisons spéciales. Mais il demande aux Montréalais de renoncer, si possible, d'ici la fin de la grève, à mettre dans les boîtes postales des colis et lettres de "livraison spéciale".

Salaires déduits à certains fonctionnaires

Deux ou trois personnes nous ont téléphoné pour nous dire que dans certains services fédéraux — dans un département au moins — les employés qui ne peuvent se rendre au travail, à cause de la grève, verront le temps perdu ainsi déduit sur leur traitement et qu'on les a avertis que le gouvernement ne paierait pas leurs frais de taxi. Nous donnons cette information sous toute réserve.

Dans les maisons d'enseignement

Comme on le sait, tous les cours sont suspendus dans le nouvel immeuble de l'Université de Montréal, boulevard Mont-Royal, d'ici la fin de la grève, sauf pour ce qui est des cours de la Faculté des lettres.

Plusieurs collèges classiques et convents n'ont pu donner de cours hier, à cause du trop grand nombre d'absences. Parmi ces collèges qui ont suspendu leurs cours, il y a le Collège de Montréal qui nous prie d'annoncer que les cours réguliers reprendront demain matin, mercredi, à 9 heures pour se terminer à 4 heures de l'après-midi. Le dîner sera servi aux externes qui le désireront. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la grève.

Dans les grands magasins

Dans les grands magasins, la grève a eu aussi ses répercussions, mais tous les rayons sont restés ouverts, avec toutefois un personnel réduit et des retards en bien des cas. La clientèle a été à peu près aussi forte qu'à l'habitude.

Parades supprimées

Le 2e bataillon des Canadian Grenadier Guards a contremandé toutes ses parades pour la durée de la grève, y compris celle de ce soir.

Le tramway

La situation, en dernière heure

Voici, d'après la Canadian Press et nos autres services d'information, où en était, en dernière heure, la situation créée dans la métropole par la grève des employés:

D'abord, M. H.-Carl Goldenberg, le conciliateur spécial délégué par les autorités fédérales pour arbitrer le conflit, est arrivé à Montréal, vers la fin de l'avant-midi. M. Goldenberg dirige le service des questions économiques au ministère des Munitions et Approvisionnements. Aux dernières nouvelles, M. Goldenberg n'avait encore communiqué ni avec les leaders des grévistes ni avec la Compagnie des Tramways. On s'attend qu'il approchera incessamment des deux parties en cause afin de s'entendre avec elles au sujet des négociations éventuelles.

M. James McGuire, secrétaire national de la Fraternité des employés du transport (à laquelle appartiennent les grévistes), a annoncé à midi que M. A.-R. Mosher, président de la Fraternité et président du Congrès canadien du travail, est rendu à Montréal et qu'il comprend que M. Mosher a eu une entrevue officielle avec M. Goldenberg, hier, à Ottawa.

L'entente devra être signée devant les grévistes

Par ailleurs, M. Paul Marquette, directeur général de la Fraternité des employés de transport, a déclaré, à midi, que, quel que soit l'endroit où pourront avoir lieu les négociations entre les grévistes, la Compagnie et les autorités fédérales, la signature de l'accord — si accord il y a — "devra se faire au marche Atwater et en présence des grévistes".

Nouvelle pression du Club Automobile

De nouveau, le Royal Automobile Club of Canada a fait un appel auprès de M. Côtelle, le contrôleur fédéral des huiles, pour qu'il suspende, pour toute la durée de la grève, le rationnement de l'essence à Montréal. On sait que M. Côtelle a déjà refusé hier de se rendre à une telle demande.

La police et la grève

On ne signale rien de particulier aux quartiers généraux de la police municipale en marge de la grève des employés de tramways de Montréal. La police s'applique à empêcher les manifestants de devenir ou mesure turbulents. Son travail en ce sens est relativement facile. En effet, on n'a rien à signaler aux quartiers généraux de la police municipale, on n'a pas goûté certaines déclarations de M. Blair, directeur général de la Compagnie des tramways, notamment celle où M. Blair s'est plaint du manque de coopération de la police. On dit même dans le monde de la police que le devoir de celle-ci est de ne pas intervenir dans cette grève aussi longtemps qu'elle n'aura pas été déclarée illégale. Or, pour qu'une grève soit déclarée illégale, il faut les conditions suivantes: Un arrêté ministériel ou un ordre d'une Cour supérieure. Ce n'est donc ni le ministre du Travail fédéral, ni le directeur général de la Compagnie des tramways de Montréal qui sont qualifiés pour se prononcer sur cette question.

On affirme que les autorités policières de Montréal ont refusé de se rendre à certaines demandes de la Compagnie des Tramways. Par exemple, la police a refusé catégoriquement de prêter des policiers

Nouvelles de guerre

Rationnement des bicyclettes pour épargner métal et caoutchouc

Seuls les messagers, gardiens, ouvriers, instituteurs, étudiants et "clergymen", dans des cas précis, peuvent en avoir — Centrale d'alerte provinciale — M. Eden à Ottawa —

Ottawa, 30 (C.P.). — La Commission des prix annonce que les personnes désireuses de se procurer une bicyclette, neuve ou reconditionnée, devront remplir des formulaires indiquant l'usage qu'elles en feront. En outre, les marchands devront en vendre seulement à ceux qui en auront réellement besoin, en se basant sur les instructions reçues d'Ottawa.

Ottawa a institué un rationnement volontaire de la part des marchands. Commencé il y a un mois, il durera encore trois mois, à titre d'expérience.

Cette année on fabriquera 60,000 bicyclettes de moins qu'en 1941 et on épargnera 300,000 livres de métal. On fera d'autres économies en uniformisant la forme et la couleur. Les usagers "essentiels" des bicyclettes sont: les messagers, les gardiens, les autres, enfin, qui gagnent leur vie avec la bicyclette. Les ouvriers d'industries de guerre, qui demeurent à plus d'une mille et demi de leurs usines et qui n'ont pas d'autre mode de transport, peuvent aussi en obtenir. Les civils qui sont dans le même cas peuvent avoir aussi une bicyclette. Enfin, il y a les instituteurs, les étudiants, les "clergymen".

Avant la guerre, il y avait 92 modèles, formes et couleurs de bicyclettes. Aujourd'hui, il y en a trois: deux pour les hommes et un pour les femmes.

M. Bouchard à la Centrale d'alerte

Le ministre de la Voie, M. T.-D. Bouchard, a inauguré hier soir

pour conduire les tramways et les autobus parce que les policiers ne sont évidemment pas des wattmen. La police aurait encore refusé de désigner des hommes pour escorter les employés de la compagnie qui auraient tenté de sortir un tramway des remises ou un autobus des garages. La raison que la police allègue pour expliquer sa conduite peut se résumer comme suit: Il est inutile d'exposer la vie des policiers et de tourner la police municipale en ridicule, lorsque les grévistes sont plus nombreux que les policiers et que les armes dont ils disposent, — la résistance passive et le piquetage, — sont plus efficaces que les gascettes.

En fait, tout ce que la police peut faire c'est d'exécuter des mandats d'arrestations contre les personnes que la Compagnie des Tramways désignera en les dénonçant devant un magistrat de Cour de police en vertu d'une infraction à la loi criminelle; ou encore devant un régleur municipal. La position de la police est telle qu'elle n'a pas le droit d'intervenir de son chef sur la propriété de la Compagnie des Tramways parce qu'il s'agit de propriété privée. Elle n'interviendra que si la compagnie la prie de le faire.

Les propos que l'on tient au sujet de la grève aux quartiers généraux de la police municipale ne sont pas précisément à l'avantage de la compagnie. On y juge sévèrement les déclarations du directeur-gérant de la Compagnie des Tramways. On va même jusqu'à dire que la grève d'aujourd'hui est la conséquence directe de la politique que la compagnie aurait suivie depuis nombre d'années. On blâme même certains membres en autorité de la compagnie, d'être responsables de la grève, ayant trop souvent dans le passé abusé de la bonne foi des employés qu'on aurait grossièrement trompés. A ce propos il y a tout un débat, sans issue possible immédiate.

Protestation des hommes d'affaires

A leur assemblée mensuelle, hier soir, les hommes d'affaires de l'est, ont passé une résolution demandant aux autorités compétentes de prendre les mesures voulues pour faire cesser le plus tôt possible la grève du tramway qui, selon eux, "cause un préjudice énorme au monde des affaires et menace de causer des embarras sérieux à toutes les classes de la société".

Aucun écolier écrasé par le tram.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'administration centrale demande un rapport quotidien, pour le temps de la grève, sur les effets que celle-ci peut avoir sur la fréquentation scolaire. Un malin a fait remarquer que, depuis dimanche soir, aucun écolier n'avait été écrasé par un tramway; régime idéal!

Mémoire au Syndicat déposé à Québec

Québec, 30 (D.N.C.). — Les quatre mille employés de la Montréal Tramways apprendront sans doute avec beaucoup d'intérêt qu'un mémoire détaillé concernant leur Loi industrielle et leur boni de vie chère a été déposé ce midi, devant le conseil régional du Travail, en séance à Québec, par le Syndicat des Employés de Tramways de Montréal, affilié à la C.T.C.C.

Le mémoire a été présenté par M. J.-Ant. Chagnon, agent d'affaires du Syndicat, accompagné de M. Gérard Picard, secrétaire général

la Centrale d'alerte provinciale, destinée à annoncer à toute la province de se mettre en garde contre les raids aériens ennemis. Elle est située rue Sainte-Catherine ouest, près du cinéma Séville. M. Bouchard a déclaré que la province de Québec a pris la tête du mouvement CPC au Canada.

Ont aussi porté la parole: le ministre Ian Mackenzie, des Pensions, le Dr Robert Manion, directeur fédéral du CPC. Il y avait de nombreux invités.

M. Eden à Ottawa

Le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, arrive à Ottawa ce soir. Voici son programme dans la capitale:

Mercredi matin, conférence avec le comité de guerre du cabinet. Dans l'après-midi, entrevue avec le premier ministre et les autres membres du gouvernement. Dans la soirée, le chef du "Foreign Office" anglais sera l'hôte d'honneur à un dîner d'Etat.

Jeudi avant-midi, conférence de presse; dans l'après-midi, M. Eden assistera à une séance conjointe du Sénat et des Communes, à laquelle il prendra la parole.

On rapporte que M. Eden communiquera à M. King les derniers développements émanant aux projets de conférences interalliées qui doivent avoir lieu prochainement. La première, fixée aux environs du 27 avril prochain, portera sur la production et la distribution des vivres entre les nations alliées.

de la C.T.C.C. et averseur technique du Syndicat des Employés de Tramways de Montréal.

Le Syndicat expose que la compagnie Montréal Tramways, à son avis, n'avait pas le droit de suspendre le paiement du boni industriel, en décembre dernier, s'il doit être considéré comme une partie du salaire de base des employés; puis le Syndicat expose que si le boni industriel peut être assimilé à un boni de vie chère, il ne pouvait pas d'un côté à être enlevé aux employés, et que, dans ce cas, le conseil régional du travail devrait compenser les pertes faites par les employés en leur accordant le plein boni de vie chère prévu par le décret fédéral C.P. 5963, soit \$4.25 par semaine.

Cette décision, dans l'opinion du Syndicat, devrait être rétroactive au début de janvier 1943.

Le point de vue du Syndicat est détaillé dans un mémoire de sept pages qui sera envoyé à la Compagnie des Tramways et à tous les groupes intéressés.

Déclaration de M. Goldenberg

Dès son arrivée à Montréal, un peu avant midi, le conciliateur fédéral délégué à Montréal pour négocier avec les grévistes et la Compagnie des Tramways, M. Carl Goldenberg a annoncé qu'il "rencontrerait conjointement et séparément toutes les parties en cause" dans ce conflit ouvrier.

Après cette déclaration, M. Goldenberg a pris des mesures pour rencontrer sans tarder le président du Congrès canadien du travail, M. A.-R. Mosher, puis il s'est rendu conférer avec M. Raoul Trépanier, représentant provincial du ministère fédéral du travail.

Déclaration de M. Mosher

Quant à M. Mosher, à son arrivée à Montréal, cet avant-midi, il a commenté les déclarations faites hier à la Chambre des Communes par le ministre du travail, M. Mitchell. Il a dit, entre autres, que, par ces temps de guerre, "nous devons tous être prêts à remettre à plus tard certaines de nos lites, si cela est jugé nécessaire pour le bien commun, mais qu'on ne peut s'attendre que les ouvriers vont toujours tout endurer pacifiquement, alors que les autres classes obtiennent leurs justes réclamations et cherchent à obtenir de nouveaux avantages".

Décès du cardinal Pellegrinetti

Londres, 30 (C.P.). — Le cardinal Emmerigo Pellegrinetti, âgé de 67 ans, autrofois nonce papal en Yougoslavie, est décédé à Rome hier soir, selon une émission de la radio de Rome. Ancien secrétaire du Pape Pie XI, il était un polyglotte reconnu.

'Le Conseil législatif

Québec, 30 (D.N.C.). — Le Conseil législatif reprendra ses séances à trois heures, cette après-midi. Depuis sa dernière réunion, soit le 24 février, l'Assemblée législative a fait beaucoup de travail et il aura un nombre imposant de projets de loi à étudier.

La Chambre haute adoptera tout d'abord le budget supplémentaire et le sixième provisoire et à 4 h. 30, sir Eugene Fiset, lieutenant-gouverneur, viendra donner la sanction royale à ces deux mesures administratives.

Thème du 24 juin: la Mère canadienne-française

Le thème du défilé historique du 24 juin, arrêté par le comité du défilé et approuvé par le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sera "la Mère canadienne-française".

Comme les années passées, depuis environ vingt ans, plus de vingt chars allégoriques illustreront ce thème et mettront en lumière la vie et le rôle de la mère du Québec, son dévouement, sa générosité, son courage.

M. Bracken et les journalistes

Québec, 30 (D.N.C.). — M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, rencontrera les jour-



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Il est toujours mieux de réfléchir soi-même sur un sujet avant de recourir à ce qu'ont pensé les autres. On arrive ainsi à découvrir des vérités qui nous auraient échappé si nous avions d'abord emprunté à autrui une manière particulière d'envisager la question.

Nos principes ne doivent dépendre entièrement ni de l'éducation, ni de l'habitude. Observons par nous-mêmes avant de rechercher les observations qui ont été faites avant nous.

La force d'esprit de ceux qui nous sont supérieurs doit aider notre débilité, mais elle ne doit pas nous empêcher d'exercer nos facultés.

C'est par la foi aveugle dans les livres que tant d'erreurs se sont transmises de génération en génération.

Vous m'objecterez qu'il en est de même des vérités qui se sont aussi transmises de génération en génération? Et je vous répondrai que toute vérité qui nous vient par autorité, que nous n'avons pas acquise par notre travail personnel ne produit qu'une impression faible et peu durable.

On enseigne aux enfants et, plus tard, aux adolescents les vérités essentielles. Ils vieillissent, s'éloignent des centres où ils apprennent à bien penser afin de bien vivre.

S'ils ne continuent pas de penser, s'ils n'apprennent pas, par eux-mêmes, à noter sur quoi reposent les vérités inculquées, s'ils n'observent pas et ne jugent pas les faits qui en prouvent la valeur, ils n'ont pas de convictions solides qui dirigeront bien leur vie.

Ils se laisseront aveugler par le désir de paraître original en niant ce qu'on leur a appris à croire; l'ambition, l'intérêt, les préjugés, les passions lui doivent être combattus les trouveront désarmés s'ils n'ont pas, par eux-mêmes, recherché, reconnu et accepté la vérité.

L'amour de la vérité est le seul principe qui doit nous guider, et les vérités qui influent sur notre vie pour la rendre meilleure sont les seules dignes de notre attention immédiate.

Comme il faut veiller sur notre cœur de peur de recevoir, sans examen et par sentiment des erreurs sur la vérité!

Les conversations sur des sujets religieux et moraux peuvent être profitables si nous tenons notre cœur ouvert à l'évidence et si nous nous sommes sincèrement trouvés la vérité.

Mais pour y arriver, à cette vérité, il faut la chercher avec désintéressement. Je dois être dans la disposition de l'accepter quelle qu'en soit par moi la portée. Je dois la suivre n'importe où elle conduise, quel que soit l'intérêt qu'elle contrarie, quelle que soit la perte à laquelle elle m'expose. C'est cela, la conquête de la vérité, elle se fait parfois au prix d'efforts qui font saigner le cœur.

Sans cette sincérité de l'esprit qui n'est que l'amour de la vérité, de grandes facultés naturelles s'égarent et la lumière que nous portons en nous se change en ténèbres.

Quand cette sincérité leur manque, les plus subtils raisonneurs se trompent eux-mêmes et trompent les autres.

Des hommes doués d'une intelligence remarquable ont répandu les erreurs les plus grossières; ils se sont appliqués à ruiner les vérités précieuses qui sont la base de la religion, de la dignité humaine, de l'espérance qui soutient et console les malheureux.

D'un autre côté, des hommes d'un esprit ordinaire se sont, par amour désintéressé de la vérité et de leurs semblables, élevés à une force de pensée et à une puissance d'influence bienfaisante extraordinaires.

L'homme qui s'élève au-dessus de lui-même voit de haut la nature, la providence, la société, la vie. Sa pensée s'étend, comme par une élasticité naturelle, quand la pression de l'égoïsme et de l'intérêt en est écartée.

Les principes religieux et moraux acceptés sans restriction, le devoir accompli malgré toutes les difficultés ouvrent l'esprit à la vérité de plus en plus lumineuse et établissent la vie sur des bases immuables et inébranlables.

FADETTE

oisade de la Charité

Le premier devoir des Canadiens

A l'occasion d'ouverture de la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la présidente de la section féminine, Mme Roger Pinard, a prononcé une allocution dont voici le texte.

Je suis fière de ce privilège que m'accorde de lancer directement dans vos foyers cet appel que j'adresse aux dames et aux jeunes filles de Montréal et que j'aurais tant désiré rendre encore plus conciliant.

Il vous appartient, à vous toutes, mesdemoiselles, à vous la tendresse, la compassion et le besoin de dévouement unissent à ceux qui souffrent, de jouer un rôle d'importance grandeur dans la croisade de la charité; ces efforts et combien d'autres encore vivent pour inciter à faire votre part et faire triompher cette cause admirable.

A même votre budget et vos économies personnelles, versez joyeusement l'obole qui vous demande, quelle soit généreuse; faites deux encore: consacrez une partie de vos loisirs au travail bénévole de l'association.

Utilisez de votre prestige au foyer et de votre influence dans votre cercle de relations pour faire une propagande salutaire à nos oeuvres fé-

dérées; un bon mot de votre part auprès d'une amie, d'un membre de votre famille ou d'un pensionnaire accueilli chez vous, par suite de la crise du logement et de l'augmentation de la main-d'œuvre, assurera le succès de la visite de l'auxiliaire qui sonnera à votre porte, et surtout, de grâce, ne lui refusez pas l'entrée chez vous; dites-vous bien que c'est Dieu lui-même qui vous tend la main. Penchez sur le berceau de votre enfant qui repose dans le bien-être, songez à cet autre que l'indigence ou la maladie est rendu malheureux.

N'allez pas commettre l'erreur de croire que les besoins sont moins grands; ils le seront d'ailleurs tous jours ainsi car il faut que la charité puisse s'exercer; elle enrichit et celui qui donne et celui qui reçoit. En faisant en sorte que vive et grandisse la Fédération, cet exemple de notre esprit de patriotisme éclairé, vous aurez rendu un service signalé à tous les nôtres; aux pauvres vous aurez donné l'exemple de la charité; à ceux qui ont le moyen de le bien-être, songez à cet autre que l'indigence ou la maladie est rendu malheureux.

Les orateurs qui m'ont précédée vous ont tout dit sur l'urgence de notre campagne et sur nos besoins; saisis-les par le mot de. Son Altesse Royale la princesse Alice qui, dans un appel en faveur des colons néo-catholiques de l'Abitibi et des pêcheurs indigènes des lacs de la Madeline, rappelait au peuple canadien que son premier devoir est d'abord de secourir nos propres malheureux.

Demande de sucre pour la mise en conserve

Les cartes mal remplies sont retournées — Lire attentivement les instructions avant d'écrire

Plusieurs ménagères ont déjà fait parvenir leur demande de sucre pour la mise en conserve aux comités locaux du rationnement, selon les rapports reçus du bureau-chef de l'administration du rationnement à Montréal. Cependant, il est évident que trop de femmes n'ont pas lu assez attentivement la carte pour la demande de sucre qui se trouve dans le second carnet de rationnement ou encore les instructions sur la mise en conserve distribuées à toutes les ménagères canadiennes.

Dans de tels cas, les comités de rationnement se voient obligés de retourner les cartes mal remplies aux personnes qui les ont envoyées afin qu'elles soient complètes; cela occasionne des frais inutiles et du retard. Fournir du sucre pour la mise en conserve à près de douze millions de personnes est une tâche gigantesque. C'est pourquoi l'administration du rationnement demande à toute ménagère, en remplissant sa carte, de donner tous les détails requis. On pourra ainsi répondre plus facilement aux demandes de tous et de chacun.

Pour les personnes qui n'ont pas encore rempli leurs cartes, nous donnons de nouveau la façon de procéder. Avant d'écrire quoi que ce soit sur la carte, lire attentivement les instructions qui sont données dans le second carnet de rationnement. Après avoir calculé le nombre de livres de sucre nécessaires en se basant sur ce qu'on a utilisé l'an dernier, indiquer dans les espaces à cette fin le nombre de livres de sucre pour les conserves, confitures et gelées, puis le nombre de pintes de fruits en conserve et le nombre de pintes de fruits en gelées ou confitures ainsi que le nombre de personnes que l'on nourrit dans la maison. Ne pas oublier d'écrire le numéro de série du carnet de rationnement de la personne qui fait la demande de sucre. Puis joindre à cette carte remplie en bonne et due forme les cartes contenues dans les carnets de rationnement des autres personnes de la maison; sur ces cartes, indiquer seulement le numéro de série et laisser le reste en blanc. Mettre le tout sous enveloppe et adresser, pas plus tard que le 15 avril, au comité local du rationnement.

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

"Donner au Christ toutes nos souffrances"

Vendredi, CHLT, Sherbrooke, 2 h. 15: Causerie hebdomadaire aux malades. Le soir, de 8 h. à 9 h., heure réparatrice des malades à domicile.

Chers malades, La retraite annuelle des malades, sous les auspices de l'Archiconfrérie Notre-Dame-des-Malades, est terminée et, grâce à Dieu, elle a apporté à beaucoup d'âmes des consolations. Elle a été suivie également, d'après les témoignages reçus de plusieurs personnes, dans les campagnes où ne se font pas chaque année des exercices de missions durant le carême. Que le bon Dieu y trouve tout son profit et toute sa gloire.

Résolution: Après avoir médité sérieusement, enduré les plus grandes souffrances, avoir peiné longtemps, donné le meilleur de nos cœurs et de nos volontés, nous sommes encore prêts à recevoir les coups d'épingle qui se répètent sans cesse: pansements douloureux, piqûres, réprimandes, etc. Ces reproches nous en disent plus que n'importe quelle souffrance. Mais je suis décidé: Je serai tenace, courageux. Je saurai souffrir sans que personne ne s'en doute. Et dans ma chambre ou ma salle d'hôpital, je serai alors plus près du bon Dieu.

Malade par vocation: Aux apôtres, vous avez dit: "Allez, enseignez..." Et moi, malade, je veux prêcher à ma façon. J'accepte votre invitation. Vous avez sur moi, Seigneur, une idée bien arrêtée de faire du bien dans cet hôpital, dans mon foyer, je le veux, malgré mes fautes et mes défauts. Ce sera mon plaisir. Vous voulez que je continue ici, votre oeuvre de rédemption et cela, par mes gestes, mes insomnies, mes souffrances; l'ac-

complissement de la retraite annuelle, le comble de faveurs.

reste à mettre nos bagues.

Il sortit alors les deux bagues caméléte de sa poche et ils se les passèrent respectivement au doigt, en riant de bon cœur.

Ils consacrèrent ensuite toute leur attention au repas et ils mangèrent avec appétit, comme s'ils n'avaient aucune autre préoccupation. Un peu plus tard, ils allèrent faire une longue promenade dans le parc, à laquelle ils prirent tant de plaisir que le jour tombait quand ils se décidèrent à se diriger vers le garage pour y reprendre l'automobile... Quelques tours de roues, et la voiture s'arrêta devant la porte de Mlle Broadbent.

Sheldon ditait ce soir-là chez son père; ils se séparèrent donc sur le seuil.

— Merci global, Kay, dit simplement Terry.

— Je téléphonerai demain matin, répondit Kay du même ton protocolaire.

En rentrant, Terry apprit, non sans dépit, qu'elle devait dîner en tête-à-tête avec Augusta.

Le début du repas fut guindé. Augusta entreprit une conversa-

tion superficielle, à cause de la présence des domestiques. Terry arrivait avec peine à se mettre au diapason. Quand les femmes de chambre se furent retirées après avoir servi le café, Augusta demanda:

— As-tu passé une agréable journée, ma chère?

— Très agréable, répliqua Terry. Elle s'aperçut aussitôt que le ton dont elle avait prononcé ces deux mots était âpre, dur, calqué sur les sentiments nouveaux qu'elle éprouvait pour sa tante. Elle se rendit compte combien il serait difficile de revenir à leurs anciennes relations.

Mme Marguerite Thibert chez les auxiliaires sociaux

Le Cercle d'Etude des auxiliaires sociaux tenait, ces jours derniers, sa réunion au Cercle Universitaire. La conférencière invitée, Mme Marguerite Thibert, du Bureau International du Travail, parla de l'enseignement du service social en Europe.

Le concept de service social, dit Mme Thibert, concept empirique, donc mal défini, est très élastique et il diffère d'un pays à l'autre en relation avec l'expérience de chaque pays.

La préparation des travailleurs sociaux est donc encore très rarement une branche de l'enseignement académique au cadre nettement défini. Cet ordre d'études a tendu cependant régulièrement, durant les vingt dernières années, dans les pays européens notamment, à devenir une branche reconnue de l'enseignement professionnel dont les études seraient sanctionnées par un diplôme officiel.

La préparation des assistants sociaux répond aux fonctions fort diverses qu'ils ont à remplir et, selon l'intérêt particulier ressentant à l'égard de certaines branches du service, les écoles se sont développées en vue d'une telle spécialisation: pour les services d'hygiène sociale lorsqu'il fallait combattre le taux élevé de mortalité infantile, pour l'assistance sociale aux émigrants, aux enfants abandonnés ou en danger moral, aux familles nombreuses, etc.

Parmi les spécialisations qui se sont développées, l'une a été remarquable car elle correspond à un besoin très largement senti: la formation des assistants sociaux industriels. Dès la première guerre mondiale, l'utilité particulière des services sociaux industriels a été clairement comprise, surtout pour assurer le bien-être de la main-d'œuvre féminine.

Déjà entre les deux guerres, les services sociaux industriels absorbaient dans les divers pays de l'ouest de l'Europe un personnel si nombreux que les écoles sociales avaient peine à répondre aux demandes en personnel qualifié nécessaires à ces services qui étaient devenus en quelque sorte indispensables dans l'organisation rationnelle des grands établissements.

Cependant, par suite du développement que prirent les services sociaux après la guerre, les écoles d'assistance sociale d'ordre fort divers — services médicaux de l'assurance sociale, des caisses d'allocations familiales, des tribunaux pour enfants, des hôpitaux, des écoles, des œuvres d'assistance maternelle, etc. — les inconvénients d'un cloîtement des services et de leur chevauchement inévitable devenaient apparents. En conséquence, on essaya à la veille de la guerre, en plusieurs pays, de concentrer ces services et, relativement, de former des assistantes dites "polyvalentes", c'est-à-dire capables de remplir, dans une division territoriale, des fonctions sociales diverses grâce à une qualification étendue, à des aspects variés du service social.

Dans quel sens l'expérience de guerre influencera-t-elle l'évolution future du service social et de la préparation technique de son personnel? Une réponse précise n'est pas encore possible. Plus que jamais, cependant, il faut que le service social soit une vaste association de parents.

Après la causerie il y a eu discussion libre sur l'opportunité et les chances de succès d'une telle entreprise, et d'autres sujets se rapportant à la causerie.

M. J.-E. Laforte, ancien sous-ministre de la colonisation, a exprimé l'avis que cette association est déjà commencée par la création de l'Institut familial, qui s'efforce de grouper les parents, de les éclairer, c'est-à-dire de les aider à intensifier son action.

Le R. P. Bernardin Verville, O. F.M., nouveau directeur de l'Institut familial, a aussi porté la parole et a terminé en assurant les auditeurs que l'Institut familial est prêt à collaborer avec tout groupe désirant travailler au bien-être de la famille et des enfants, tel que ce projet d'une vaste association de parents.

Au début de cette soirée sur proposition de M. le juge Rivet et de Mme J.-B. Lefebvre, présidente conjointe, une résolution a été votée à l'effet de remercier M. R. P. Goulet-Poulin, nommé récemment assistant-directeur de l'Ecole des sciences sociales de l'Université de Québec, les remerciements, les regrets et les félicitations des membres de l'Institut. Mme J.-B. Lefebvre a présenté ensuite à l'auditoire le nouveau directeur, le R. P. Bernardin Verville, docteur en sciences sociales de l'Université catholique de Paris, et collaborateur du R. P. Poulin.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

P.S. — Sincères remerciements à toutes les personnes ou organisations qui ont aidé nos malades, à l'occasion de la retraite annuelle, Que Notre-Dame-des-Malades les comble de faveurs.

mais, le caractère indispensable du service social aura été compris et la préparation adéquate de son personnel s'avérera nécessaire. Il faut espérer que le plan de réorganisation pour l'après-guerre comprendra, notamment, une coordination des services sociaux en chaque pays, ce qui renforcerait leur efficacité et aurait pour conséquence, inévitablement une standardisation nationale des études et même, si les enquêtes internationales peuvent être reprises en cette matière, une uniformisation d'un pays à l'autre grâce à l'influence des échanges d'expériences.

Le Cercle groupait une cinquantaine de personnes représentant: le Bureau d'Assistance Sociale aux familles, la Cour des jeunes délinquants, le Service social de l'hôpital Sainte-Justine, l'Ecole de Service social, l'Assistance Maternelle, le Service social industriel, le Service de l'Assistance aux Mères nécessiteuses, et d'autres.

A l'Institut familial

Plaidoyer pour une association de parents

Causerie de M. René Guenette

A leur dernière réunion, les membres de l'Institut familial ont entendu M. René Guenette, directeur de l'Ecole canadienne, qui a donné la causerie mensuelle. Il fut présenté par M. Tréfilé Boulanger, directeur des études à la Commission scolaire de Montréal, et remercié par M. Jean Dufort, officier de la Cour juvénile.

Voici le résumé de cette causerie très substantielle et qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Notre époque a multiplié les associations. Cependant il nous manque encore l'association des parents dont le but serait de promouvoir le bien de l'enfance. Les cadres de cette association devraient être la paroisse, la région, la province. Elle deviendrait l'organisme officiel de la collaboration avec l'Eglise et l'Etat. Nul doute que ces institutions accueilleraient ce projet avec bienveillance. Nous pouvons avoir confiance en notre race; elle possède la vérité religieuse, la culture française et est établie sur une terre riche de biens matériels. Pour nous installer confortablement dans le Québec et de la rayonner sur l'Amérique, il ne s'agit que d'unir nos forces laïques et religieuses et d'assurer l'avenir à notre jeunesse. Souhaitons, grâce à nos efforts communs, l'avènement d'un monde meilleur, tout à la gloire de Dieu et tout à l'honneur de l'homme.

Après la causerie il y a eu discussion libre sur l'opportunité et les chances de succès d'une telle entreprise, et d'autres sujets se rapportant à la causerie.

M. J.-E. Laforte, ancien sous-ministre de la colonisation, a exprimé l'avis que cette association est déjà commencée par la création de l'Institut familial, qui s'efforce de grouper les parents, de les éclairer, c'est-à-dire de les aider à intensifier son action.

Le R. P. Bernardin Verville, O. F.M., nouveau directeur de l'Institut familial, a aussi porté la parole et a terminé en assurant les auditeurs que l'Institut familial est prêt à collaborer avec tout groupe désirant travailler au bien-être de la famille et des enfants, tel que ce projet d'une vaste association de parents.

Au début de cette soirée sur proposition de M. le juge Rivet et de Mme J.-B. Lefebvre, présidente conjointe, une résolution a été votée à l'effet de remercier M. R. P. Goulet-Poulin, nommé récemment assistant-directeur de l'Ecole des sciences sociales de l'Université de Québec, les remerciements, les regrets et les félicitations des membres de l'Institut. Mme J.-B. Lefebvre a présenté ensuite à l'auditoire le nouveau directeur, le R. P. Bernardin Verville, docteur en sciences sociales de l'Université catholique de Paris, et collaborateur du R. P. Poulin.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

P.S. — Sincères remerciements à toutes les personnes ou organisations qui ont aidé nos malades, à l'occasion de la retraite annuelle, Que Notre-Dame-des-Malades les comble de faveurs.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

P.S. — Sincères remerciements à toutes les personnes ou organisations qui ont aidé nos malades, à l'occasion de la retraite annuelle, Que Notre-Dame-des-Malades les comble de faveurs.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

P.S. — Sincères remerciements à toutes les personnes ou organisations qui ont aidé nos malades, à l'occasion de la retraite annuelle, Que Notre-Dame-des-Malades les comble de faveurs.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

P.S. — Sincères remerciements à toutes les personnes ou organisations qui ont aidé nos malades, à l'occasion de la retraite annuelle, Que Notre-Dame-des-Malades les comble de faveurs.

Cette tout pour vous, Seigneur. Que votre gloire grandisse à jamais par mes souffrances.

Moyens pratiques: 1o Pour devenir apte, il faut être droit; qu'aurait-il à corriger, cette semaine? 2o Avec un cœur droit, je donnerai livre cours à mes désirs cette semaine de faire du bien à tel malade, 3o Je prieai Notre-Dame-des-Malades de tout corriger en moi, pour que je ressemble à son Fils, Jésus, mon frère à moi, malade.

Mot d'ordre: Ma retraite, je la continue tous les jours.

Zoé FRECHETE, prie, Hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P.Q.

La coopération à travers le monde

Causerie de M. Maurice Colombain à La Familliale

M. Maurice Colombain, du Bureau International du Travail, a donné une causerie, dimanche après-midi devant un groupe de membres de la coopérative de consommation La Familliale. La réunion avait lieu au magasin de La Familliale, coin des rues Saint-Hubert et Boucher. La conférence a été suivie d'un goûter.

M. Victor Barbeau, président de La Familliale, a dit que pour célébrer le premier anniversaire de l'installation de cette organisation dans son immeuble, on avait pensé que le mieux c'était d'inviter M. Colombain, qui est un grand expert en coopération, à parler de ce que la coopération a réalisé dans le monde.

M. Colombain a d'abord donné quelques chiffres. Il existe actuellement dans le monde 810,000 coopératives de toutes sortes, qui ont 143,000,000 de membres. Ce sont les chiffres établis avant la guerre par le B. I. T. Si on considère que chaque chef de famille représente quatre personnes, on peut dire que les coopératives groupent quelque 370,000,000 de personnes, soit le quart de l'humanité.

Ce chiffre est toutefois exagéré, parce que dans certains pays tous les membres de la famille sont inscrits comme coopérateurs, et que, d'autre part, maints coopérateurs font partie de plusieurs coopératives qui opèrent dans divers domaines de la vie économique.

Les succès prodigieux de la coopération démontrent que ce mouvement répond à un besoin fondamental; il prouve que l'appétit du profit et de la puissance n'est pas la seule et nécessaire source du talent, et que le petit peuple est capable de gérer ses propres affaires et par là de devenir le maître de son destin, à la condition de développer ses qualités d'application, d'initiative et de dévouement et son instinct de l'entraide.

Formation des capitaux

Les coopératives n'ont pas seulement amélioré le sort de leurs membres mais elles ont réussi de plus, par leur faculté de grouper les épargnes populaires, à mettre au service du public dans plusieurs pays de vastes ressources. Les coopératives ont élaboré plusieurs formules pour la formation des capitaux.

D'abord il existe deux types de coopératives qui ont spécialement pour objet de canaliser des capitaux: les coopératives de crédit et d'assurance. Dans certaines conditions ces coopératives investissent leurs capitaux pour aider le développement d'autres branches du mouvement coopératif.

Il y a aussi le procédé anglais: les coopérateurs peuvent souscrire plusieurs parts sociales. En France et dans d'autres pays, les coopératives organisent des caisses d'économie où les membres déposent leurs épargnes. On procède aussi évidemment par emprunts, obligations, etc. En France plusieurs grandes sociétés ont institué à côté des réserves statutaires, des fonds de développement ou on dépose chaque année une partie des bénéfices.

En Suède ce procédé a reçu une application perfectionnée à l'occasion des campagnes que les coopératives ont faites dans leurs luttes contre les monopoles.

On a aussi fondé des coopératives par le procédé de l'emprunt, avec la responsabilité illimitée des membres. Des coopératives ont aussi constitué des capitaux en différant le paiement des ristournes en tout ou en partie; on émet des certificats qui sont remboursables l'année en année. D'autres ont institué pour leurs membres des fonds de prévoyance. En France on a pratiqué un système qui consiste à retenir 20 pour cent des ristournes afin de constituer des réserves individuelles à l'usage collectif, réserves qui sont remboursables au bout de cinq ans; ce procédé a l'avantage d'assurer un développement solide parce qu'il s'appuie sur les succès antérieurs.

Quelques résultats

Les coopératives d'habitation et de crédit à l'habitation ont procuré des logements à 8,500,000 familles. Les coopératives anglaises ont assuré le logement à 325,000 de leurs membres, tout en payant quelque 208,000,000 de salaires. Les 9,000,000 de coopérateurs anglais ont accumulé une fortune collective de 875,000,000; elles gèrent environ 150 usines et entrepôts, notamment les plus grandes minoteries du royaume, des fabriques de conserves, des manufactures de chaussures, de tissage, de bicyclettes, de pianos, de camions, des plantations

de thé aux Indes, des palmeraies en Afrique pour leurs savons.

En Suède, les coopératives de consommation ont su renverser une dizaine de prix de monopoles. Par exemple l'usine d'ampoules électriques a vaincu le cartel international qui dominait toute l'Europe. Elle a forcé le monopole à couper ses prix de moitié sur certains articles; elle a ainsi fait économiser à la population, dès la première année d'opération, le double du coût de construction de la fabrique. Et cela a continué ensuite d'année en année.

Les coopératives suédoises ont remporté des succès analogues contre les monopoles des chaussures en caoutchouc, de la margarine, de la farine, des flocons d'avoine, des superphosphates, de la soie artificielle, etc. Dans tous les cas on a non seulement fait baisser les prix, mais la baisse des prix a amené une augmentation de la vente des produits, ce qui a provoqué une augmentation du nombre des travailleurs dans ces industries.

M. Colombain a signalé encore des résultats obtenus par les coopératives aux Etats-Unis, en Asie, au Danemark, elles ont profité d'une invention pour faire passer le pays d'une production de céréales compromise à une production laitière qui a fait échapper le pays à un désastre. Le conférencier a cité quelques chiffres sur le pourcentage de production que la coopération contrôle dans certains domaines à travers le monde. Pour les produits les plus variés les coopératives de production dépassent souvent la moitié du total dans maints pays. Aux Etats-Unis, en Argentine, et dans plusieurs autres pays, ce sont elles qui ont assuré l'électrification rurale.

M. Colombain a terminé par quelques considérations sur le rôle que la coopération pourra jouer dans la réhabilitation de l'économie mondiale après la guerre.

Après sa causerie le conférencier a signalé à l'attention de ses auditeurs le cas pitoyable des prisonniers de guerre français. A cause de la situation en France, ni le gouvernement français ni les familles ne peuvent faire quoi que ce soit pour ces prisonniers. Les Croix Rouges des divers pays aident leurs nationaux prisonniers, mais personne ne s'occupe des Français; une société s'est organisée à New-York pour leur aider et le conférencier a voulu signaler cette initiative à ses auditeurs. Pendant le goûter quelqu'un a passé le chapeau et on a recueilli \$41 pour les prisonniers de guerre français. M. Colombain a remercié chaleureusement les coopérateurs de La Familliale de cette charité.

Ecole Ménagère Provinciale

COURS DE SECOURS

Mercredi, le 31 mars, à 7 h. 30

LA CHARITÉ EST AMOUR --- DONNONS AVEC JOIE

Nos pauvres "soyons avec eux"!

La onzième campagne annuelle est lancée — la Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, en faveur de nos oeuvres, des oeuvres de chez nous. Il incombe à tous, riches et moins riches, de seconder ses efforts. Les solliciteurs qui recueillent notre obole se dévouent par esprit de charité; nous n'avons pas à nous déranger; ils n'ont pas de salaire; ils se déplacent à leurs frais. Chacune des oeuvres à soutenir, — au nombre de 24, — reçoit sa juste part de notre obole, de l'obole de tous. Pour nos pauvres, pour nos malades, pour nos orphelins, pour tous ceux qui ont besoin de nos soins, SOYONS TRES GENEREUX, SOYONS AVEC EUX.

Chaque année, il faut dispenser la charité à des milliers de malheureux; c'est pourquoi chaque année il faut solliciter l'aumône. Donnons généreusement; notre obole servira à soulager bien des misères. Et, grâce à notre générosité, des êtres souffreteux, qui demeureraient toute leur vie un fardeau pour la société, deviendront des membres sains qui seront des facteurs de progrès et de bien-être. Remplissons le devoir que nous impose la charité chrétienne. DONNONS GENEREUSEMENT.

Quoi qu'il advienne donc, quels que soient nos moyens, il nous faut, malgré la guerre, malgré les nombreux impôts qui en découlent, il nous faut, dis-je, secourir toutes les infortunes.

Mesdames, messieurs!

Le Pauvre! Chapeau bas!

Cette page est commanditée par:

Soyons avec eux ! Les bienfaits ne sont jamais perdus. Ed. Archambault INC. LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA. 500 est. Ste-Catherine	Soyons avec eux ! "De la fourrure uniquement de la fourrure" P.A. Asselin 1439 AMHERST CH. 9644	Soyons avec eux ! Le Pauvre, premier servi. A. BÉLANGER SPECIALISTES EN POELES 10 MAGASINS : Montréal — Québec — Hull — Trois-Rivières — Sherbrooke.	Soyons avec eux ! Même les petites souscriptions comptent... FONDERIE BELANGER 2440, rue des Carrières A. LAMARRE • E. LAMARRE
Soyons avec eux ! Avec tous ceux qui souffrent. Bleau & Rousseau FOURRURES DE QUALITÉ 3852, ST-DENIS 5004, S. JERBROOKE OUEST	Soyons avec eux ! Soyons généreux pour nos frères éprouvés. Boyer Limitée Rembourseurs-Matelasiers 3886, Henri-Julien - PL. 1112	Soyons avec eux ! Toutes les infortunes méritent notre sympathie. J. H. BRETON TEINTURIERS et NETTOYEURS 2461, rue des Carrières CR. 4167	Soyons avec eux ! Tout compte, même les plus petites sommes. Comptoir Saint-Joseph Costumes pour tous les ordres religieux du Canada. 4186 St-Denis Tél. : PL. 2480
Soyons avec eux ! L'aumône n'appauvrit pas. Où la qualité prime : CUMMINGS FURS LTD. 284 Notre-Dame ouest, PL. 8901	Soyons avec eux ! Donnons avec joie à nos frères dans l'épreuve. CHAS DESJARDINS & CIE FURS DESJARDINS, président. Les grands spécialistes en fourrures 1170, ST-DENIS	Soyons avec eux ! Avec tous les déshérités de chez nous. J. A. DÉSÉ Limitée Thé — Café — Confitures 1459, ave Delorimier	SOYONS AVEC EUX ! FR. ALDUPONT Près 0828 ALDUPONT PIÉ IX Ameublement complet de maison. 4020, Sainte-Catherine est
Soyons avec eux ! A l'exemple de nos pères, donnons généreusement. GABRIEL DROUIN Archiviste et généalogiste L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, St-Denis - LA. 8151 - Mtl	Soyons avec eux ! Qui donne aux pauvres prête à Dieu Dupuis Frères	Soyons avec eux ! Qui donne aux pauvres prête à Dieu Dupuis Frères	Soyons avec eux ! Qui donne aux pauvres, prête à Dieu. Dupuis Frères
Soyons avec eux ! Avec tous ceux qui souffrent. Denys FOURNIER ENTREPRENEUR GENERAL 3698, St-André - CH. 6434	Soyons avec eux ! Seuls les actes comptent HOULE & BLEAU Techniciens-Orthodontistes Méthode Dr. Sholl's 4561 Ste-Catherine (est) Tél. CL. 7987	Soyons avec eux ! Aidons nos oeuvres Hurtubise & Girard Courtiers d'assurances 240 ouest, rue St-Jacques Tél. HA. 6069	Soyons avec eux ! "Fashion Craft" Lechasseur, Ltee 274 St-Jacques (ouest) 281 Ste-Catherine (est) 974 Ste-Catherine (ouest)
Soyons avec eux ! A nos déshérités faisons l'aumône. Léveillé Les Teinturiers et Nettoyeurs connus 4368 Parthenais - Tél. CH. 2152	Soyons avec eux ! Les petits ruisseaux font les grandes rivières... — Où l'on s'habille bien ERNEST MEUNIER Engr. MARCHAND-TAILLEUR 994 Rachel (est) FR. 9343-9850	Soyons avec eux ! et avec toutes les infortunes. Laboratoire NADEAU Ltée PHARMACIENS EN GROS 100, rue St-Paul ouest, LA. 2185	SOYONS AVEC EUX ... et avec L'OEIL Revue de l'homme et de la femme Abonnement : \$1 par année Adressez comme suit : L'OEIL 934 est. rue Ste-Catherine, Bureau 201 Montréal.
Soyons avec eux ! Le bien — cela seul compte. J. F. REID LES BELLES FOURRURES 1473, AMHERST	Soyons avec eux ! Qui donne vite donne deux fois HENRI SIGNORI Réparation de radiateurs d'autos 1051, AMHERST CH. 9110	Soyons avec eux ! TOUSIGNANT FRERES, LIMITEE Les grands détaillants de BEURRE à Montréal. ONZE • MAGASINS • ONZE	Soyons avec eux ! "L'aumône n'appauvrit pas" "La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame" IMPORTATEURS EN GROS TOILES — LAINAGES et COTONS Établie en 1892 Tranchemontagne (Bernier et ses fils)

La Fédération agit avec prudence et sagesse; elle mérite notre confiance; elle a besoin de notre aide. — Rappelons-nous qu'il y a 24 oeuvres à soutenir. Nous pouvons répartir notre contribution en versements faciles.

Plus que jamais les indigents réclament notre aide. N'oublions pas que les miséreux dont l'existence même dépend de la charité ne profitent pas de la reprise économique due aux industries de guerre. Les vieillards sans asile, les aveugles, les infirmes, les malades sans soutien, les femmes abandonnées avec des enfants à leur charge, les futures mamans indigentes, les familles dont le père est incapable de travailler pour cause de maladie et beaucoup d'autres encore ne profitent pas de la

recrudescence du travail. La guerre, au contraire, en augmentant le coût de la nourriture, du vêtement, du logement frappe durement des milliers de malheureux.

Plus que jamais nous devons les secourir. Ne laissons pas leurs appels au secours se convertir en cris de désespoir. Remplissons le devoir que nous impose la charité chrétienne. SOYONS AVEC EUX. DONNONS-LEUR GENEREUSEMENT.

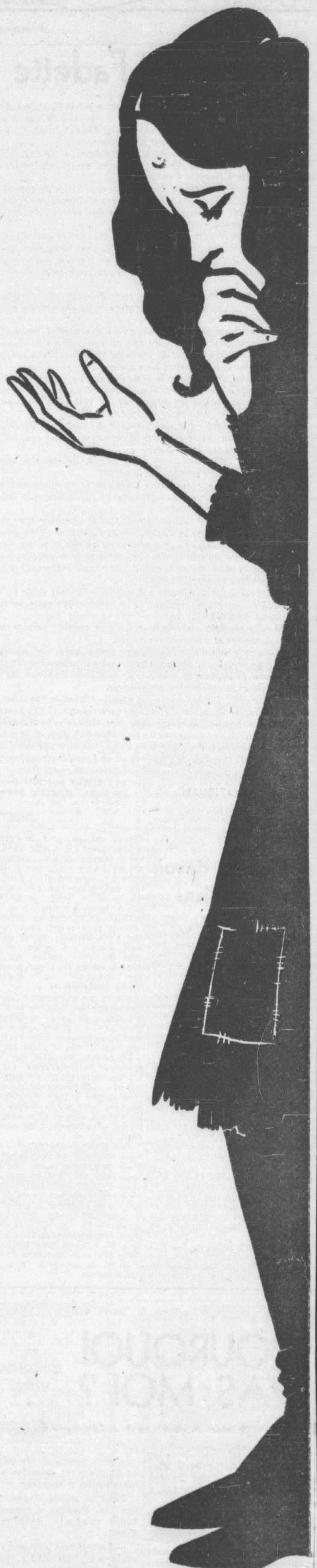
BOMBARDONS DONC DE NOS DOLLARS ET DE NOS SOUS les moins tendues des aides bénévoles qui passeront à nos portes ces dix jours-ci (durée de la campagne). C'est pour notre Fédération. Pour nos oeuvres bien à nous. DONNONS AVEC JOIE.

Durée de la onzième Campagne:
du 29 mars au 7 avril

OBJECTIF A
ATTEINDRE: **\$517,000**

La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

Siège social de la campagne: 55, rue Saint-Jacques ouest - Tél. MA. 8101



Les conférences

M. André Laurendeau fait sa revue de la semaine politique, au Bloc Populaire — MM. Patrice Tardif et Maurice Bolduc parlent en faveur de l'Union Nationale — M. le juge Ferdinand Roy traite des libertés civiles et politiques en regard de la guerre

AU BLOC POPULAIRE

Dans sa revue hebdomadaire de la semaine politique à Ottawa et à Québec, samedi soir dernier, au poste CKAC, et dimanche soir au poste CHRC, M. André Laurendeau, secrétaire général du Bloc Populaire, a fait porter la partie la plus importante de sa causerie sur le sort fait à Québec à la motion Chaloult contre les deux milliards donnés par notre pays à l'Angleterre et aux Nations-Unies. Les troupes ministérielles dirigées par M. Bouchard et les troupes oppositionnistes dirigées par M. Duplessis, dit-il, se sont unies pour que l'on n'inscrive pas au feuilleton de l'Assemblée législative une désapprobation des caudex de \$2 milliards faits par le Canada.

On se souvient que la motion Chaloult demandait à la Chambre d'exprimer l'avis suivant:

Que, reflétant l'opinion de la très grande majorité des Québécois, cette Chambre regrette que le Parlement canadien ait donné un milliard à l'Angleterre;

Que cette Chambre prie le gouvernement fédéral de ne pas passer une loi qui comporte un nouveau déboursé d'un milliard.

M. Laurendeau rappelle que le président de la Chambre, M. Cyrille Dumaine, prétendit que la motion Chaloult n'était pas rédigée conformément aux règlements de la Chambre. Or, selon M. Laurendeau, cette motion ne contrevient pas aux règlements de la Défense mais elle nuisait simplement aux intérêts des libéraux et des unionistes. Voilà pourquoi, dit-il, ils se sont unis de nouveau pour bâillonner le député de Lotbinière.

Le conférencier dit que l'acte posé par les ministériels et les unionistes est d'une gravité extrême. Si l'on accordait quelque autorité au vote stupide qu'ils ont donné, dit-il, il serait désormais interdit de protester contre le cadeau d'un milliard, mais comme la juridiction de ces hommes est provinciale, cela serait interdit dans le Québec exclusivement. Ainsi, les règlements de la défense du Canada seraient-ils plus sévères dans notre province qu'ailleurs, hypothèse absurde.

Comme conclusion, M. Laurendeau dit que ce vote peut créer dans l'esprit d'un Anglo-Canadien l'impression que le Québec est un pays qui ne sait pas ce qu'il fait. M. Godbout a souvent fait valoir: à savoir que le Québec est pleinement satisfait de l'effort de guerre excessif que le Canada fournit actuellement, qu'il consent de gaieté de cœur à ce que nous donnions \$2 milliards en deux ans et que, par conséquent, l'on peut dépenser des sommes plus folles encore et consacrer plus d'hommes sans soulever la moindre protestation.

A L'UNION NATIONALE

M. Patrice Tardif était le conférencier de l'Union Nationale, dimanche soir dernier, au poste CHRC.

L'ancien député du comté de Frontenac a parlé d'abord de la situation agricole. Il a comparé les nombreuses difficultés auxquelles sont présentement en butte les cultivateurs à l'aide efficace qu'ils reçoivent du gouvernement Duplessis.

Affirmant que s'il est une classe de la société qui doit une particulière reconnaissance à M. Maurice Duplessis, c'est bien celle des cultivateurs, M. Tardif fait l'éloge de la grande loi de crédit agricole provincial et des services inappréciables qu'elle a rendus. Par cette loi, des milliers de cultivateurs purent garder leur terre, payer leurs dettes criardes, condenser leurs hypothèques et en réduire le taux d'intérêt, obtenir de meilleures facilités de paiement, être délivrés de toutes pressantes obligations.

M. Tardif rappelle une toute d'initiatives du gouvernement Duplessis: congrès général de l'enseignement agricole, création d'un comité pour cet enseignement, réunions annuelles d'inspecteurs d'écoles pour étudier les nouvelles méthodes agricoles, organisation de semaines agricoles dans plusieurs écoles d'agriculture à Nicolet, Chicoutimi, Ville-Marie et Sherbrooke, ainsi que d'un orphelinat agricole au Lac-Sergeant, augmentation du nombre des boursiers agricoles, de cours postsecondaires et de coopération pour les cultivateurs.

Par exemple, en 1939, 2,000 institutrices profitèrent de cours agricoles de vacances dans 18 localités. L'année précédente des cours spéciaux d'agriculture furent donnés dans 300 paroisses à plus de 12,000 fils de cultivateurs et les cours de coopération, organisés dans 5 centres, groupèrent 250 cultivateurs. L'hiver suivant, 350 paroisses enregistrèrent 13,000 élèves aux cours spéciaux, tandis que 360 agriculteurs suivirent ceux de la coopération dans 6 centres. Mais ces deux initiatives excellentes ont été abandonnées par le régime Godbout.

Par contre, selon M. Tardif, le régime Godbout n'a jamais compris de la même façon les besoins des cultivateurs. Il a sacrifié leurs intérêts, saboté le crédit agricole provincial, réduit les octrois, discontinué la construction des chemins reliant les paroisses, abandonné à leur sort les fils arrachés à la terre pour le camp d'entraînement d'aujourd'hui, ont trompé le peuple en 1939, avec la complicité de certains faux patriotes.

M. Tardif termine en disant que l'Union Nationale a puisé son patriotisme dans l'amour inébranlable de la patrie québécoise.

Chez les jeunes unionistes

Parlant sous les auspices de la Jeunesse de l'Union Nationale, M. Maurice Bolduc, vice-président de la Jeunesse de l'Union Nationale, a dit samedi soir, au poste CKAC, que les électeurs de cette province doivent se placer au-dessus de tout ressentiment et de tout préjugé politi-

que et répondre franchement s'ils sont satisfaits de l'attitude ridiculiste du premier ministre actuel, M. Godbout.

Il dit qu'après toutes les classes de la société ont bénéficié des réformes accomplies sous l'Union Nationale, de 1936 à 1939, elles ont dû subir, depuis le début de la guerre, une situation toute nouvelle. Du jour au lendemain, dit-il, les remparts se sont écroulés: ceux qui depuis 25 ans préchaient une politique canadienne ont manqué à leur serment et nous ont entraînés sans transition vers une politique d'assimilation et de centralisation.

Mais M. Maurice Duplessis, alors premier ministre, ayant s'élever les remparts, prévoit immédiatement le danger d'une telle politique pour sa province.

Il avait alors à son crédit toute une série imposante d'œuvres utiles et durables; il pouvait encore continuer à gouverner durant deux ans et bénéficier des avantages du pouvoir; peu importent les honneurs! L'autonomie de la province eût été sacrifiée.

Peu importent les avantages du pouvoir! La population de la province de Québec court vers un danger, mieux vaut prévenir que guérir.

Et sans tarder, M. Maurice Duplessis dissout la Législature et proclame des élections.

Résultat: la population a fait confiance aux libéraux et le régime libéral Godbout-Bouchard est revenu au pouvoir.

Les remparts sont donc tombés. Les libéraux se cachent derrière le Bloc Populaire; méfiez-vous de ces faux prophètes, dit le jeune conférencier qui termine en opposant au régime Godbout, le régime de l'Union Nationale. L'administration Duplessis, conclut-il, a pris les attitudes fermes suivantes: pas de taxe provinciale de vente, ni de taxe sur le revenu, ni d'impôt sur le revenu, ni de droit de péage sur les ponts, ni de chômeurs au travail à 6 cents de l'heure.

A la tribune du "catholique devant la guerre"

Voici un résumé de la causerie prononcée par M. Ferdinand Roy, magistrat en chef de la province de Québec et doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, le dimanche 28 mars 1943, au réseau français de Radio-Canada, sous le titre: La guerre et les libertés civiles et politiques.

Devant le spectacle d'épouvante biblique, dit-il, que se donne à elle-même l'humanité en guerre; sous ce déluge de fer et de feu qui n'épargne pas un continent, pas une mer; alors que les esprits et les cœurs affolés cherchent éperdument quelque cime, le coin de terre, où puisse se réfugier un suprême espoir, le catholique sait au moins quelle barque, quelle arche sainte porte un gage certain de perpétuelle survie.

Ce n'est pas seulement l'Europe qui submerge, cette fois, l'invasion des barbares venus de la Germanie; ses flots ont commencé de déferler sur nos rives. Nous savons, par l'histoire, la fragilité des empires devant ces hordes-là — et nous sommes de l'empire qui serait leur proie.

Nous savons, par l'ennemi lui-même, pourquoi il nous fait la guerre, et que son rêve — le cauchemar qui le hante depuis plus de quinze siècles — est l'asservissement des races à la sienne. Il l'a crié, il s'est promis la joie du tyran, et partout où il a passé en vainqueur, ses atrocités ont sanctionné ses harangues et démontré que, ces promesses-là, il peut les tenir. Pour les peuples qu'il aura vaincus, le désastre marquera, parmi tant d'hécatombes, la fin de la liberté, de toutes les libertés.

Puisque l'enjeu du conflit où se suicide l'humanité, c'est, avec l'intégrité du sol, l'âme même de la patrie, notre civilisation, nos libertés de chrétiens, il ne faut pas que nous échappions le caractère spirituel de cette guerre religieuse.

Puisqu'il nous faut apprendre à supporter la guerre et à payer toute notre part de la victoire, puisque l'ennemi ne peut triompher que sur les ruines du christianisme, notre sens chrétien, catholique, d'accord avec le sens commun et la plus ferme raison, nous commande d'entrer dans l'esprit, l'esprit surnaturel, et pratique, de notre Eglise; de nous inspirer de son exemple, de lui emprunter ses moyens de combat et le principe qui les vivifie. — elle dont la féconde discipline assure l'unité d'effort dans l'union des esprits et des cœurs, elle qui, depuis tous les jours et pour toujours, est en guerre contre toutes les puissances du mal.

L'après-guerre

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Dans un important discours prononcé, hier soir, à l'issue du banquet de clôture de la 17e convention du Conseil provincial des Unions de moulins de papier, M. Elliott-M. Little, ancien directeur du service sélectif et gérant de l'Anglo Pulp, l'un des principaux orateurs de cette réunion, a déclaré que le plus grand danger à éviter après la guerre sera le chômage.

Nous devons, a-t-il déclaré en substance, songer au moyen de conserver nos emplois, de créer du travail pour tout le monde. Pour cela il ne faudra pas compter uniquement sur les gouvernements, mais bien sur chacun de nous. Chaque industrie, chaque industriel, chaque chef d'industrie, chaque ouvrier, auront leur responsabilité.

M. Maurice-L. Duplessis, chef de l'Union nationale et député des Trois-Rivières, dénonça ceux qui cherchent à désorganiser les industries existantes et prospères comme l'industrie du papier, parce qu'on est en guerre. Il déclare que c'est un crime de décréter aussi arbitrairement un état de chômage.

M. John Bracken, le nouveau chef du parti progressiste-conservateur a fait une courte apparition banquette des ouvriers de l'industrie du papier. Il dit quelques mots pour féliciter les employeurs et les employés de leur bon esprit d'entente.

M. Bracken déclara qu'il avait bien aimé la province de Québec et notre ville à l'occasion de sa première visite chez nous à la suite de sa nomination à la tête du parti progressiste-conservateur.

M. Bracken, le nouveau chef du parti progressiste-conservateur a fait une courte apparition banquette des ouvriers de l'industrie du papier. Il dit quelques mots pour féliciter les employeurs et les employés de leur bon esprit d'entente.

M. Bracken déclara qu'il avait bien aimé la province de Québec et notre ville à l'occasion de sa première visite chez nous à la suite de sa nomination à la tête du parti progressiste-conservateur.

M. Bracken, le nouveau chef du parti progressiste-conservateur a fait une courte apparition banquette des ouvriers de l'industrie du papier. Il dit quelques mots pour féliciter les employeurs et les employés de leur bon esprit d'entente.

M. Bracken

à Québec

L'hospitalité des Canadiens français — La visite de M. Duplessis — Visite à S. E. le cardinal Villeneuve et au lord-évêque anglican

Québec, 30 (D.N.C.) — C'est un voyage d'étude et non une tournée politique que je fais dans la province de Québec, a déclaré hier matin M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, aux journalistes qui l'ont interviewé au Château Frontenac.

"Je suis venu pour me familiariser avec les gens et les problèmes du Québec", a-t-il dit. "Je suis grandement touché de l'accueil qui m'est fait et l'hospitalité des Canadiens français est une chose que je n'oublierai pas."

M. Bracken est arrivé dimanche soir en notre ville après avoir passé une journée aux Trois-Rivières. M. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, a profité de son passage dans la cité trifluvienne pour aller le saluer.

Interrogé au sujet de cette entrevue, M. Bracken a dit en substance ce qui suit: "C'est une visite purement personnelle que M. Duplessis m'a rendue hier. Lorsque M. Duplessis était premier ministre du Québec et que j'étais premier ministre du Manitoba, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer de temps à autre à Ottawa pour discuter de problèmes intéressant les provinces. C'est pourquoi M. Duplessis, avec la cordialité qui caractérise les Canadiens français, a bien voulu me rendre visite."

A une question plus générale, touchant les relations possibles entre le parti progressiste-conservateur et divers groupements politiques provinciaux, M. Bracken a déclaré: "Il n'y a pas eu de discussions à ce sujet. Ma responsabilité est dans la sphère fédérale et celle des groupements dont vous parlez est dans la sphère provinciale."

Je ne veux, en aucune province, intervenir dans les questions qui sont d'un intérêt purement provincial.

M. Bracken était déjà venu à Québec avec ses quatre fils, alors très jeunes. A l'heure actuelle, l'un de ses fils est avec les forces aériennes à Ceylan, aux Indes; un autre sert dans la marine, sur le théâtre du Pacifique; un troisième travaille dans une industrie de guerre à Montréal et le dernier exerce sa profession de médecin à Winnipeg.

Le chef du parti progressiste-conservateur a profité de l'occasion qui lui était fournie pour exprimer publiquement ses condoléances à M. Adélard Godbout pour la mort de son père. "J'ai eu à diverses reprises l'occasion de rencontrer le premier ministre du Québec, dit-il. Comme lui, je suis agronome et fermier; comme lui j'ai eu l'occasion de diriger l'administration de ma province."

"J'ai été d'autant plus affligé du deuil qui le frappe que j'ai découvert, par la photo publiée dans les journaux, une ressemblance assez frappante entre M. Eugène Godbout et mon propre père, décédé il y a plusieurs années." La visite de M. Bracken à Québec comporte un programme assez chargé.

Au cours de la matinée, hier, M. Bracken est allé présenter ses hommages à S. E. le cardinal Villeneuve et au lord-évêque de Québec, le Rev. Philip Carrington. Il est aussi allé à l'Université Laval rendre visite à Mgr Camille Roy, recteur, qu'il connaissait déjà depuis assez longtemps.

M. et Mme Bracken ont ensuite pris le déjeuner chez un cultivateur de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, M. Jean Goulet, qui avait déjà eu l'honneur de recevoir à sa table des personnalités éminentes, entre autres lord Bessborough, ancien gouverneur général du Canada.

Au cours de l'après-midi, il rendra visite à M. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure. A 5 heures 30, il a visité le quartier Saint-Sauveur où il a été reçu par M. Delphé Maranda. A 8 heures, il a reçu les organisateurs du parti progressiste-conservateur.

Aujourd'hui, dans la matinée, il s'est rendu à Lévis où il a visité la Caisse populaire Desjardins. Il a visité aussi les ouvriers des industries de guerre de Québec. A 12 heures 30, il a déjeuné avec les membres de la presse, au café du Parlement.

Cet après-midi, il rendra visite au lieutenant-gouverneur, au premier ministre ou à son représentant, ainsi qu'au chef de l'opposition. Ce soir, de 8 à 10 heures, il recevra au Château Frontenac tous les amis qui voudront bien lui rendre visite. Mercredi, il visitera Rimouski.

Cet après-midi à 4 heures, un thé sera donné au Château Frontenac en l'honneur de Madame Bracken, qui accompagne son mari dans son voyage.

Aux Trois-Rivières, où il est arrivé samedi soir après un séjour à Joliette, M. Bracken a été reçu par les membres du Carling Club, dont M. John Fréreau est le président. Dimanche, il a rendu visite à S. Ex. Mgr Comtois; à 3 heures, il a reçu ses amis et ses organisateurs au Château DeBlois. Dans la soirée, il a porté la parole à un dîner de l'Union des papetiers. M. Duplessis assistait à ce dîner.

Décès de M. Yvon Rhéaume

M. Yvon Rhéaume est décédé samedi dernier à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 29 ans, après une courte maladie. Il laisse dans le deuil sa femme, née Archambault (Lucienne), ses fils Michel, ses parents M. et Mme Égide Rhéaume; ses beaux-parents M. et Mme Ernest Archambault, un frère, M. Jasmijn Rhéaume, une sœur, Mme Noël Peuchamp (Lucille), son beau-frère, M. Guy Archambault.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure du défunt, au no 2241 rue Darling. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, à l'église de la Nativité d'Hochebourg. L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Et qu'en fera-t-on?

Lac Mégantic, 27 mars 1943
M. Omer Héroux,
rédacteur en chef,
le Devoir, Montréal.
Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous demander de vous appesantir davantage sur le sujet de votre note, "l'article 39 et l'Assemblée législative". Pour plusieurs le précédent posé par le président de la Chambre n'est qu'une vulgaire décision de partisan, alors qu'il peut devenir un malheureux abandon de notre autonomie. Somme toute la deuxième motion Chaloult exprime, en termes sobres et mesurés, que le regret du cadeau d'un milliard à l'Angleterre et une opposition à un second. Le président de l'Assemblée législative l'écarte.

Que devient alors l'autonomie de la province, si nos représentants, en séance constitutionnelle, ne peuvent plus par motions exprimer des desirs, des suggestions, des protestations, des mises en garde ou simplement un regret et un vœu, comme c'est le cas de la motion Chaloult?

Le gouvernement central a édicté l'article 39, c'est-à-dire assez. Le président de la Chambre n'avait pas à en faire d'interprétation abusive, poser un précédent dont Ottawa pourra même se servir contre notre Législature. Dans le cas présent, la semaine dernière, ce qui, d'après l'Associated Press, porte à 639 le total des bateaux alliés ou neutres coulés dans ces eaux depuis l'entrée des États-Unis en guerre.

La ville de Cleveland, Ohio, possède le plus grand marché mondial de minéral.

Comment le chef de l'Union Nationale, M. Duplessis, conciliera-t-il

ses déclarations de grand champion de l'autonomie provinciale avec son attitude passive et soumise devant la brèche qui vient d'y être faite?

Gérard LACOURCIÈRE,
avocat.

Funérailles de M. Godbout

Saint-Eloi, 30 (C.P.) — Le service de M. Eugène Godbout, père du premier ministre de la province de Québec, a été chanté hier matin dans la petite église paroissiale de Saint-Eloi, comté de Temiscouata. Située près de la ferme où M. Adélard Godbout a été élevé avec vingt autres enfants, l'église était entièrement remplie de représentants de l'Eglise et de l'Etat et des agriculteurs des alentours.

Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur, des représentants du gouvernement fédéral, la plupart des ministres du cabinet provincial et de nombreux députés québécois, ainsi que des conseillers législatifs se sont rendus par convoi spécial. M. Eugène Godbout avait été membre de l'Assemblée législative de 1921 à 1923.

Mgr Auguste Boulet, de Sainte-Anne de la Pêcherie, représentait le cardinal Villeneuve. Mgr Joseph-Aldé Desmarais, évêque d'Amos, assistait également aux funérailles.

639 navires

New-York, 29 (A.P.) — On a annoncé la perte de cinq navires de transport coulés par les sous-marins de l'Axe dans l'ouest de l'Atlantique, la semaine dernière, ce qui, d'après l'Associated Press, porte à 639 le total des bateaux alliés ou neutres coulés dans ces eaux depuis l'entrée des États-Unis en guerre.

La ville de Cleveland, Ohio, possède le plus grand marché mondial de minéral.

Victimes des bombardements

Londres, 29 (C.P.) — Si l'on en croit la radio allemande, M. Fernand de Brinon, représentant du gouvernement de Vichy à Paris, aurait déclaré que les bombardements aériens des Anglais et des Américains ont fait 4,000 morts et 7,000 blessés en France depuis dix-huit mois.

Nouveau canon antichar

Washington, 30 (A.P.) — Le secrétaire de la guerre a révélé que l'invention d'un nouveau canon antichar permet à un soldat isolé et à pied de se rendre maître d'un char d'assaut qui l'attaquerait.

Les soldats appellent la nouvelle arme "bazooka"; on n'a donné aucun détail technique ni quant au canon ni quant aux projectiles; mais le major-général Campbell, chef d'approvisionnement, a dit que le projectile de cette arme peut traverser n'importe quel blindage de char, de même qu'il peut percer un mur de brique ou de pierre.

En Afrique-Nord récemment, un soldat américain a tiré du "bazooka" contre six chars et les a manqués; mais il a atteint un gros arbre et l'a détruit. Alors le commandant de ce groupe de chars s'est rendu; comme les soldats américains exprimaient quelque surprise, le commandant a dit: "Quand vous commencez à tirer du canon de 155mm, contre des chars, c'est le temps de se rendre. L'officier avait fait erreur et avait pensé qu'il s'agissait d'un projectile beaucoup plus gros."

Le projectile du "bazooka" n'a pas 155mm, parce qu'il est tiré par un seul homme, avec un canon que le soldat tient sur son épaule; le soldat vise avec ce canon et tire en pressant la gâchette; ordinairement c'est un autre soldat qui charge l'arme. C'est la force explosive et

la puissance de pénétration du projectile qui fait la différence.

M. Campbell a dit que cette arme portée par un soldat peut détruire n'importe quel char ennemi utilisé sur les champs de bataille aujourd'hui. On l'a employé avec succès en Afrique-Nord contre des chars et contre des fortifications.

Décès de M. Thomas Préfontaine

On annonce la mort de M. Thomas Préfontaine, marchand de bois, survenue dimanche, à son domicile, no 4374 avenue Western. M. Préfontaine, ancien gouverneur de l'hôpital Notre-Dame et ancien marguillier de la paroisse Saint-Léon de Westmount, était âgé de 81 ans. Son service aura lieu jeudi, à 9 heures, à l'église Saint-Léon.

Survivent au défunt, sept filles: Mmes Philippe Keigher (Thérèse), Lawrence Johansen (Lucille), Albert Jutras (Emma), Arthur Bigras (Charlotte), et Mlle Juliette, Annette et Florence; deux fils: Paul et Camille; deux bruns: Mlle Edouard Préfontaine (Sophie Daoust), dont le mari est décédé, et Mme Camille Préfontaine.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

La vente de l'alcool

Toronto, 30 (C.P.) — M. A. St. Clair Gordon, trésorier provincial et président de la Commission des liqueurs, a annoncé qu'à partir de jeudi prochain, les achats de vin et de bière importée se feront par le truchement d'une licence. Il ne sera possible d'acheter, chaque mois, qu'une certaine quantité de liqueurs. Le vin et la bière importée seront donc sur le même pied que les spiritueux.

Quant à la vente de la bière, M. Gordon a déclaré aujourd'hui que l'on est à étudier les mesures à prendre pour apporter à la situation actuelle une amélioration.

OBJECTIF: \$ 517,000

FÉDÉRATION DES ŒUVRES CHARITÉ DE CANADIENNES-FRANÇAISES

Distribution gratuite de 800,164 demiards de lait

MONTREAL — L'an dernier, les Can-
tines Scolaires ont distribué gratuitement
aux écoliers qui souffrent de dénutrition
775,498 demiards de lait et l'Œuvre des
Terrains de Jeux, poursuivant son action
bienfaisante pendant les vacances de l'été,
a distribué 24,666 demiards.

Votre vide n'a pas d'oreilles. Corps mal
nourri n'a pas de résistance. Des milliers
d'enfants pauvres souffrent de malnutri-
tion. Leurs études en subissent les fâcheu-
ses conséquences. En outre, cela les rend
sujets aux maladies qui retardent encore
leur avancement. Afin d'améliorer leur
sort, on a dû recourir à la distribution
gratuite du lait dans les écoles et aux
terrains de jeux. Ne voudriez-vous pas
acheter du lait à un enfant pauvre?

Des milliers d'enfants pauvres, des
vieillards sans soutien, des aveugles,
infirmes, des malades sans asile, des femmes
abandonnées, des familles entières com-
pètent sur nos oboles pour soulager leur
misère.

Donnons-leur généreusement. Notre
obole adoucira bien des souffrances, et,
grâce à notre générosité, des milliers
d'êtres, qui autrement demeureraient toute
leur vie un fardeau pour la société, devien-
dront des membres sains qui seront des
facteurs de progrès et de bien-être. Rem-
plissons le devoir de la charité chrétienne.
Soyons avec les malheureux. Donnons-
leur généreusement.

SOYONS AVEC EUX

Siège de la campagne et bureau de la section féminine:

55 OUEST, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél.: MARquette 8161

ONZIÈME CAMPAGNE

DU 29 MARS AU 7 AVRIL

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien tentera de se maintenir dans la lutte en triomphant du Boston

La cinquième partie de la série entre ces deux équipes de la Ligue Nationale de Hockey promet d'être un autre duel sportif — Les joueurs de Dick Irvin étaient confiants lors de leur départ hier soir pour la capitale du Massachusetts — Terry Reardon jouera pour le Tricolore ce soir — Une légère pratique eut lieu hier au Forum — Les Leafs à Detroit

Les Habitants de Dick Irvin sont partis pour Boston où ils joueront ce soir contre les Bruins d'Arthur Ross dans la cinquième partie de la série semi-finale de la Ligue Nationale et des salaires de la Canadian Arena Co. paraissent confiants de l'emporter de nouveau sur les Bruins afin de pouvoir conserver l'espoir de se qualifier pour la série finale de la coupe Stanley contre le vainqueur de la série Toronto-Detroit.

Les Bruins ont gagné les trois premières parties de la série et la plupart des fervents du hockey étaient sous l'impression que le duel se terminerait samedi soir dernier mais, à la surprise générale, le Tricolore a totalement déclassé les représentants de l'Etat du Massachusetts en s'assurant la victoire dans la quatrième partie par le résultat de 4 à 0. C'était le premier blanchissage des séries de fin de saison et c'est Paul Bibeault qui en est le héros par sa belle performance dans ses filets samedi dernier.

Le Canadien a obtenu la permission du lieutenant-colonel White de se servir de Terry Reardon pour la joute de demain soir et ce militaire a fait le voyage avec les Habitants et il endossera ce soir l'uniforme du Bleu Blanc Rouge.

Hier les joueurs du Canadien ont eu un léger exercice au Forum alors que la plupart des équipiers étaient présents, seuls Benoît, Harmon et Smiley Moronek étaient absents, ayant obtenu la permission du pilote Dick Irvin. La pratique fut limitée à quelques légers exercices, les joueurs se contentant de patiner et de lancer dans la direction des filets et Bibeault semblait bien disposé à tout écartier, et il fit de magnifiques arrêts.

Les amateurs se demandent si le Canadien pourra répéter son exploit de samedi soir et prolonger la série semi-finale. Il est assez dif-

ficile de prévoir le résultat de ce soir car les surprises ont été nombreuses au cours de la saison régulière, mais si l'on tient compte du record respectif des deux clubs et des résultats obtenus à Boston cette saison l'on est porté à croire que la série prendra fin ce soir avec une quatrième victoire pour les protégés d'Arthur Ross.

Les Bruins ont été vaincus samedi au Forum, et sans vouloir diminuer le mérite de nos joueurs, nous croyons pouvoir dire que les stars de Boston ont péché par excès de confiance au cours de la quatrième joute. Vainqueurs dans les trois engagements précédents les Bruins sont venus dans la métropole avec la conviction qu'ils n'auraient aucune difficulté à vaincre le Tricolore mais, dès le commencement des hostilités, ils furent pris par surprise, car ils comptaient sans l'esprit combattif de nos porte-couleurs, et ils ne purent jamais reprendre leur aplomb au cours de cette rencontre. Le Canadien a eu le dessus du commencement à la fin et sa victoire était sûrement méritée.

Les Bruins seront plus prudents ce soir et ils ne pêcheront nullement par excès de confiance mais cependant ils auront à faire face à une équipe bien déterminée à rester dans la lutte et l'engagement vaudra sûrement la peine d'être vu. Les nouvelles qui nous parviennent de Boston indiquent que tous les billets ont été vendus pour la joute de ce soir, ce qui indique l'intérêt que porte le public de Boston dans le duel de ce soir.

Pendant que les Bruins et le Canadien seront aux prises dans la capitale du Massachusetts, les Leafs de Toronto iront rendre visite aux Ailes Rouges de Detroit et là aussi on prévoit une lutte contestée et intéressante.

Le Canadien a déclassé le Sydney

Sydney, 30. — Le Canadien Senior de Danny Laurin a tout simplement déclassé les Bruins de Sydney hier soir dans la première partie de la série éliminatoire de la Coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada, car les Montréalais triomphèrent de leurs rivaux par le compte de 14 à 3 et ils sont maintenant gros favoris pour passer en finale.

Les champions des Maritimes ont réussi à tenir les Canadiens à seulement deux buts dans la première période tout en réussissant deux eux-mêmes mais par la suite ce fut une déroute complète pour les Bruins. Les brillants joueurs juniors de Montréal complétèrent un total de 30 points alors qu'ils déjouèrent presque à volonté la défense du Sydney.

Andy Perron fut la grande vedette des visiteurs avec quatre buts et quatre assistances tandis que ses coéquipiers Tod Campeau, avec trois buts et quatre assistances, et Bernard Lauzon, avec trois buts et trois assistances, se classaient derrière lui parmi les bons compteurs de la soirée.

Mike Fitzgerald compta deux des trois buts des Bruins. Il réussit son exploit à la première période alors que son club fut momentanément dans la partie. Doug Moriarty, emprunté aux Canadiens de Halifax pour la série, a réussi le seul autre but de jeu, dans la dernière minute de jeu.

2,500 personnes ont assisté à la rencontre. La deuxième partie de la série aura lieu ici mercredi et la troisième, si nécessaire, encore ici vendredi.

La ligne de Campeau-Perron-Lauzon a donné une des plus remarquables exhibitions de hockey jamais vues au Cap Breton. Il était évident que l'équipe montréalaise était en bien meilleure condition que celle des Bruins. A part le gardien de buts Eddie Daoust, le seul joueur des Canadiens à ne pas obtenir au moins un point dans la soirée fut Forry Donaldson.

Composition des équipes:
MONTREAL. Buts: Daoust; défenses: Hamel et Vaillancourt; centres: Campeau; avants: Lauzon et Perron. Subs.: Héron, Donaldson, Whibley et Gibbon.
SYDNEY. Buts: MacLean; défenses: Moriarty et Murphy; centre: McEeachren; avants: Cameron et Fitzgerald. Subs.: Haynes, Leblanc, Murray et Evans.

Arbitres: Ken Holmshaw, Toronto; Dinty Moore, Port Colborne, Ont.

Première période	
1—Sydney, Fitzgerald (McEachren, Cameron) ..	3.17
2—Sydney, Fitzgerald (Cameron) ..	5.10
3—Montréal, Lauzon (Perron) ..	15.07
4—Montréal, Vaillancourt (Whibley) ..	17.52
Punitions: Donaldson 2, Haynes, Leblanc, Whibley	
Deuxième période	
5—Montréal, Lauzon (Campeau) ..	1.56
6—Montréal, Campeau (Perron, Lauzon) ..	7.56
7—Montréal, Perron (Héron) ..	13.22
8—Montréal, Campeau (Lauzon, Hamel) ..	14.52
9—Montréal, Campeau ..	

Jimmy Orlando pourra jouer pour Detroit

Detroit, 30. — Jimmy Orlando, de Montréal, joueur de défense étoilé de 28 ans, des Ailes Rouges de Detroit, de la Ligue de Hockey Nationale, a plaidé coupable hier à l'accusation d'avoir obtenu un sursis pour son appel militaire en abusant à l'employé de guerre essentiel.

Il a comparu devant le commissaire Clarence Pettit peu de temps après que des agents du Bureau Fédéral d'Investigation l'eurent arrêté alors qu'il arrivait à la gare Central-Michigan ici pour s'embarquer avec d'autres joueurs de hockey pour Toronto où son équipe doit jouer ce soir.

John S. Bugas, chef du F.B.I. à Detroit, a dit qu'Orlando avait spécifiquement violé l'acte du service sélectif à deux points de vue. Le joueur de hockey a d'abord ignoré de notifier son bureau du changement de son occupation et il a de plus falsifié des informations envoyées au bureau sélectif.

Kenneth Wilkins, assistant du procureur, a dit qu'Orlando — reconnu dans le hockey majeur comme le "villain" de la ligue à cause des nombreuses punitions qu'il reçoit — a posé comme machiniste employé à la Lincoln Tool and Die Co., de Detroit, lorsqu'il s'enregistra à son bureau sélectif en septembre dernier.

Wilkins a expliqué qu'en vérité Orlando ne fut employé comme machiniste par cette compagnie que durant deux semaines et qu'il fut plus tard employé dans le bureau bien qu'il ait été réclassé 2-B à cause de sa déclaration à l'effet qu'il était machiniste et non employé de bureau.

Wilkins a aussi révélé que David Ferguson, copropriétaire de la compagnie, avait été arrêté également pour avoir aidé Orlando dans ses fausses déclarations. Le joueur de hockey a été remis en liberté après avoir payé un cautionnement de \$2,000. Il devra attendre que le Grand Jury s'occupe de son cas.

Orlando a pu prendre un autre train pour Toronto plus tard pour rejoindre ses coéquipiers. En quittant la Cour, il a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pas compris l'affaire par lequel il est accusé de falsification. Il a ajouté qu'il avait l'intention de s'enrôler dans l'Armée canadienne ou dans les forces américaines à la fin de la saison de hockey. Orlando est citoyen canadien.

Première période	
1—Montréal, Perron (Campeau) ..	15.49
2—Montréal, Perron (Campeau) ..	16.29
Troisième période	
3—Montréal, Perron (Lauzon, Campeau) ..	1.29
4—Montréal, Perron (Lauzon, Campeau) ..	8.19
5—Montréal, Hamel (Perron) ..	10.19
6—Montréal, Whibley (Gibbon) ..	12.26
7—Montréal, Gibbon (Whibley) ..	14.36
8—Montréal, Lauzon (Campeau) ..	15.29
9—Sydney, Moriarty (Murphy) ..	19.26
Punitions: Vaillancourt 2, McEachren.	

Les Royaux s'entraînent à l'intérieur

Bear Mountain, 30. — Les joueurs du Royal de Montréal de Fresno Thompson se rendent compte que les conditions du camp d'entraînement, conditions nouvelles dans cette année extraordinaire, sont des plus satisfaisantes, après tout. Hier, ils ont eu une des meilleures pratiques de la période d'entraînement à date. C'était la première fois probablement qu'un club de Montréal avait une séance complète de pratique à l'intérieur mais les jeunes et les vétérans, qui sont à se mettre en condition, ont fait les plus grands éloges du nouvel état de choses.

La grande cage de baseball, dans le grand amphithéâtre couvert de West Point, est probablement le mieux aménagé de tous. On y trouve tous les avantages du losange de l'extérieur et même on n'a nullement les inconvénients du vent du printemps, inconvénients dont on se plaignait, même en Floride. Il y a là, à l'intérieur, un losange régulier et un champ extérieur qui, s'il n'est pas aussi profond que le régulier, n'est pas moins satisfaisant. De fait, les frappeurs peuvent déployer toute leur puissance avec la balle car celle-ci revient après avoir touché le filet qui entoure le champ. Après la pratique, hier, le général John McDonald et le pilote Fresno Thompson ont déclaré au major-général F.B. Wilby, surintendant de West Point, et au colonel Biff Jones, directeur des sports, que la cage est l'arrangement idéal pour les pratiques dans les conditions que nous traversons. Thompson avait trouvé que le losange de Bear Mountain était trop mauvais et que la température était trop fraîche pour une pratique satisfaisante à l'extérieur et il est probable que le Royal continuera de s'entraîner à West Point jusqu'à ce que le club parte pour New-York où l'on commencera la série de parties d'exhibition.

La prochaine partie du Montréal aura lieu contre le club de l'Académie militaire, au losange de ce club, samedi prochain. Le club quittera le camp local, lundi soir, et se rendra à New-York pour jouer contre les Dodgers de Brooklyn, à Ebbets Field, mardi. Il y aura deux autres parties contre les gars de Leo Durocher qui ont été le sujet de bien des taquineries de la part des joueurs du Royal à cause de leur défaite de dimanche.

Tous les joueurs des Dodgers sont au camp à l'exception de Bobo Newson, Ruben Melton et Roberto Ortiz. Ce dernier intéresse particulièrement McDonald et Thompson car il est probable qu'il portera le costume du Royal. Le gros cogneur demeure à la Havane et il est en difficulté quant à son transport pour venir aux Etats-Unis.

Hal Peck et Luiz Olmo, deux jeunes joueurs qui promettent et qui sont sur l'alignement des Dodgers, sont aussi surveillés avec intérêt par les dirigeants du club de Montréal qui comptent même déjà sur un champ extérieur composé d'Ortiz, Olmo et Peck. Une telle combinaison serait probablement la meilleure, dans le champ extérieur, dans toute la ligue Internationale cet été.

Joute contestée entre Aviateurs

Halifax, 30. — Les Aviateurs d'Halifax et les gars de l'Aviation d'Ottawa se sont livrés un rude duel hier soir, dans l'une des semi-finales de la coupe Allan. Les spectateurs ont été unanimes à déclarer que cette rencontre fut sans contredit la plus belle exhibition de hockey encore vue cette année chez les seniors. Les aviateurs locaux sont sortis victorieux par le compte de 1 à 0 pour égaliser les chances. Chaque club a maintenant une victoire à son crédit.

Le rapide joueur de centre Don Stanley accepta la passe de Pat Desbiens pour compléter le seul but de la partie dans la treizième minute de jeu de la période initiale. Le cerbère Len Pinke n'eut pas de chance contre Stanley, seul devant lui.

Les deux clubs se rendent maintenant à Ottawa où auront lieu les autres joutes de la série de trois de cinq.

Composition des équipes:
OTTAWA. Buts: Pinke; défenses: Simon et Cain; centre: Lincari; avants: Hannaberry et Tudin. Subs.: Maki, Ramsay, Blade Hellyer.

Arbitres: George Gravel et Ken Mullins, Montréal.

Première période

1—Halifax, Stanley (Desbiens) .. 12.39 || Punitions: Hellyer et Gray. | |

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Hanneberry, Reinhardt Cain et Ramsay.

Troisième période

Aucun point.

Punition: Reinhardt.

Les Bombers dans la finale

Régina, 30. — Les Bombers de la R.C.A.F. de Winnipeg se sont qualifiés pour la finale du championnat senior de l'Ouest du Canada, hier soir, en triomphant de l'armée de Régina par 7 à 4. Les vainqueurs ont gagné la série en trois parties consécutives.

Les Commandos ont gagné la 1ère partie

Toronto, 30. — Les Commandos d'Ottawa, champions de la Ligue Senior de Québec, sont sortis victorieux des Aviateurs de Toronto, hier soir, dans la première partie d'une série éliminatoire de la coupe Allan, emblème du championnat canadien, par le compte de 6 à 4 après une joute intéressante.

Les soldats Neil et Mac Colville ont été les vedettes des vainqueurs à l'attaque, tandis que le gardien de buts "Sugar" Jim Henry, a été sensationnel dans ses filets. Les frères Colville ont aussi cinq des six buts de leur club; Neil en réussissant trois et Mack deux.

Les Aviateurs de Toronto, impressionnés par la réputation de leurs rivaux, furent déclassés au début de la joute, les Commandos prenant une avance de 4 à 1 à la fin de la première période, mais ils ne tardèrent pas à se rallier et vinrent à un cheveu d'égaliser le score dans les dernières secondes de la partie alors qu'ils n'étaient en arrière que par un but. Leur instructeur, Joe Primeau, retira son gardien de buts avec le score de 5 à 4 et lança six avants sur la glace. C'est alors que Neil Colville compta le sixième but de son club sur un lancer de loin.

Les Commandos jouèrent du jeu rude et Kenny Reardon et Angelo Kampman ne ménagèrent pas les Aviateurs sur la défense, mais ceux-ci attrapèrent tous les coups courageusement et revinrent plus hardis encore à l'attaque.

La deuxième partie de la série aura lieu mercredi soir à Ottawa. Le vainqueur de cette demi-finale rencontrera le vainqueur de la série entre le C.A.R.C. de Halifax et le C.A.R.C. d'Ottawa dans la finale pour le championnat de l'Est du Canada.

Alignement des équipes:
OTTAWA. Buts: Henry; défenses: Kampman et Reardon; centre: N. Colville; avants: M. Colville et Shibley. Subs.: Cooper, Poirier, McGill et Kilrea.

TORONTO. Buts: Scoldellaro; défenses: Digens et McCaig; centre: Wilson; avants: Wycherley et Grondal. Subs.: Henderson, McAttee, McCredy, Riopelle.

Arbitres: L. Murray et Pean Ben-

Première période

1—Ottawa, Cooper (M. Colville, Shibley) .. 3.37 || 2—Ottawa, M. Colville .. | 5.43 |
3—Toronto, McCredy (McAttee, Dickens) ..	7.00
4—Ottawa, N. Colville ..	15.28
5—Ottawa, Colville (Shibley, Cooper) ..	16.21
Punitions: Reardon, Wycherley.	
Deuxième période	
6—Toronto, Wilson (Wycherley) ..	14.22
Punition: Reardon.	
Troisième période	
7—Ottawa, N. Colville (Shibley) ..	4.37
8—Toronto, Riopelle (McCredy, Henderson) ..	7.15
9—Toronto, Grondal (Wilson) ..	10.18
10—Ottawa, N. Colville ..	19.34
Punitions: McCredy et M. Colville, majeures; McGill.	

HOCKEY

DETAILS SENIORS DE L'EST DU CANADA

Semi-finale

Aviateurs de Halifax, 1; Aviateurs d'Ottawa, 0.

(Deuxième partie d'une série de trois de cinq. Chaque club a gagné une partie.)

Commandos d'Ottawa, 6; Aviateurs de Toronto, 4.

(Première partie d'une série de trois de cinq. Ottawa mène par 1 à 0.)

DETAILS JUNIORS DE L'EST DU CANADA

Semi-finale

Canadien de Montréal, 14; Bruins de Sydney, 3.

(Première partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Bons lanceurs et solides cogneurs pour les Cubs

French Lick, Ind., 30. — Le gros Bill Nicholson a signé son contrat pour la prochaine saison hier et le champ extérieur des Cubs de Chicago, qui n'avait certainement pas l'air d'un "jardin de la Victoire" depuis quelque temps, a enfin pris un air plus intéressant. Nicholson, le fermier du Maryland, se promenait depuis plusieurs jours dans le lobby de l'hôtel du club ici, rencontrant, à l'occasion, le gérant général Jim Gallagher et conversant avec lui de son salaire pour la prochaine saison. A un certain moment, on disait qu'il y avait une différence de \$1,000 dans leur offre respective mais on n'en sait pas plus long maintenant que le voltigeur et brillant frappeur a signé son contrat.

Nicholson fit compter 78 points l'été dernier à comparer avec 98 la saison précédente. Il frappa 21 circuits à comparer avec 26 en 1941. Mais, à tout événement, il fut le meilleur de l'équipe sous ces deux rapports dans chaque cas.

"Nous estimons qu'un joueur vaut tel ou tel salaire suivant ce qu'il a fait et non pas sur ce qu'il pense accomplir", a commenté Gallagher, et c'est pourquoi l'on pense que celui-ci a eu le dernier mot dans ses discussions avec le gros voltigeur. Nicholson a donc revêtu l'uniforme des Cubs hier après-midi et a pratiqué légèrement.

Si le club peut avoir autant de succès avec trois autres grévistes, le Chicago causera peut-être une surprise dans la Ligue Nationale cet été. Le département des lanceurs est solide et comprend Paul Derringer, Claude Passau, Bill Lee et Lon Warneke, quatre vétérans qui seront très utiles. Il y a encore Hiram Bithorn, Paul Erickson et James Mooney, trois excellents artilleurs. Les Cubs ont aussi plusieurs recrues qui devraient les aider au monticule. Ce sont le vétéran des mineurs Dick Barrett, qui remporta 27 victoires contre 13 défaites pour Seattle l'été dernier; Jonas Berry (18-8 avec Tulsa); Eddy Hanzewski (7-2 avec Nashville); Ray Prim (21-10 avec Los Angeles) et George Washburn (9-7 avec Newark).

McCall et Prim sont les seuls gars du groupe.

Salvador Hernandez, de La Havane, deuxième receveur du club l'an dernier et qui obtint une moyenne au bâton de .229, est de retour avec les Cubs. Il sera aidé derrière le marbre par le vétéran receveur de 36 ans Al Todd qui frappa pour 256 à Los Angeles en 1942.

Au champ intérieur, les Cubs présentent Heinz Becker (340 avec Milwaukee) au premier but; le vétéran Stu Martin au deuxième; le brillant Stan Hack au troisième et Len Merullo à l'arrêt-court. Phil Cavaretta jouera évidemment mais on ne sait encore si ce sera au premier but ou au champ extérieur.

Outre Cavaretta et Nicholson, les voltigeurs du gérant Jimmy Wilson sont le petit Dom Dallessandro, qui reprendra sa place au champ gauche, Charley Gilbert, "Peanuts" Lowery et la recrue Mizell Platt qui frappa pour la remarquable moyenne de .395 à Los Angeles l'été dernier.

Platt, toutefois, est classé 1-A tandis que Lowry, aussi un bon joueur d'intérieur, ne s'est pas encore rapporté.

(Première partie d'une série de deux de trois. Canadien mène par 1 à 0.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène par 3 à 1.)

Toronto à Detroit.

(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène par 3 à 2.)

Canadien à Boston.

Bourse de Montréal

Compilations de la maison
L. G. BEAUBIEN & C^{ie}
St-Jacques, Montréal

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

Le Curb de Montréal

Compilations de la maison
L. G. BEAUBIEN & C^{ie}
St-Jacques, Montréal

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

Bourse de New-York

Compilations de la maison
L. G. BEAUBIEN & C^{ie}
St-Jacques, Montréal

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

Bourse des Mines

Compilations de la maison
L. G. BEAUBIEN & C^{ie}
St-Jacques, Montréal

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

COMMERCE ET FINANCE

Le Canadian National en 1942

Rapport au Parlement

Emission de \$1,000,000

Toronto, (C.P.) — Canadian National en a été autorisé hier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, à émettre \$10,000,000 d'obligations, afin de permettre l'entreprise de se porter pour l'après-guerre, si les conditions sont favorables. M. J. A. Bohannon a été élu directeur.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du Pacifique Canadian pour le mois de février se totalisent à \$20,333,525, comparativement à \$18,338,114 le même mois l'an dernier, soit une augmentation de \$2,005,411. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$17,514,158, au lieu de \$15,224,101, et ainsi une hausse de \$2,290,057. Déduction faite des frais, les recettes nettes s'établissent à \$2,819,368, ce qui représente une diminution de \$194,645 en comparaison des \$3,014,013 de recettes réalisées en février 1942.

Durant les deux premiers mois de cette année, la compagnie a fait \$39,261,442 de recettes brutes, contre \$36,898,387 pour la période correspondante de 1942. C'est une augmentation de \$2,363,055. Les frais d'exploitation de ces deux mois ont passé de \$30,700,311 à \$34,201,423, soit une hausse de \$3,501,112. Les recettes nettes accusent une baisse de \$1,138,053, ayant diminué de \$6,198,075 à \$5,060,023.

Paiement de dividendes

Les dividendes distribués en mars par les entreprises dont les actions sont inscrites sur la liste des valeurs mobilières de la Bourse et du Curb de Montréal, se sont élevés par \$24,595,065, contre \$26,153,403 en mars 1941. Les distributions effectuées par les ministères d'or ont accusé une contraction de plus de \$1,000,000. Seuls les titres de compagnies d'instruments agricoles et de commerce de détail ont montré des hausses dans les versements de dividendes en mars de cette année par rapport aux montants payés durant le cours du même mois l'an dernier.

Waite Amulet

Toronto — Dans le rapport de l'année 1942, préparé par les administrateurs et adressé aux actionnaires de Waite Amulet Mines, Ltd., il est mentionné que le bénéfice net de la compagnie se traduit par 51.08 cents l'action et comprend un dividende de 40 cents de la filiale, Amulet Duffault Mines, Ltd. Le bénéfice net combiné de la compagnie et de sa filiale ressort à 78.4 cents l'action, comparativement à 8.9 cents en 1941. La compagnie a payé des dividendes de 40 cents par action et un dividende intermédiaire de 15 cents le 10 mars 1943. Le bénéfice net de Waite Amulet se traduit par \$1,685,688, contre \$1,286,062 en 1941. Au bilan, l'actif disponible s'élève à \$4,555,084, au lieu de \$3,268,645, en passant de \$3,473,134 à la fin de 1941. Le compte de surplus a augmenté à \$1,814,297, de \$1,448,608 qu'il était en 1941.

Le bénéfice net de Amulet Duffault Mines, Ltd., se monte à \$2,370,484, comparativement à \$1,753,669. Le fonds de roulement se place à \$1,627,816, contre \$697,682 à la fin de 1941.

Consolidated Bakeries Ltd

Consolidated Bakeries of Canada Limited rapporte pour 1942 un bénéfice net de \$313,008, se traduisant par 98 cents par action, après déduction de \$179,258 d'impôts, comparativement à \$207,530 ou 65 cents l'action, après déduction de \$152,300 de taxes, l'année précédente. Le fonds de roulement de la compagnie a passé de \$1,512,848 à \$1,749,732.

East Kootenay Power

Les directeurs de la East Kootenay Company, Limited, rapportent aujourd'hui une baisse de \$2,713 sur les recettes nettes de février, de \$24,022 contre \$26,735 en 1942. Les revenus bruts ont baissé de \$7,369 à \$53,845, et les dépenses d'exploitation baissent aussi de \$4,656 à \$29,823.

Les bénéfices nets pour les onze mois terminés le 28 février, sont de \$396,783, soit \$12,721 moins que la période correspondante, l'an dernier.

Aunor Gold Mines

Toronto — En 1942 Aunor Gold Mines, Ltd., a réalisé un bénéfice net de \$554,362, soit l'équivalent de 27.72 cents par action, comparativement à \$417,570 ou 20.87 cents l'action en 1941. La production s'établit à \$1,848,229 et provient de l'usage de 173,369 tonnes de minerai, en regard de \$1,658,955 en 1941. Les autres revenus portent le total des recettes à \$1,860,509.

Au bilan, l'actif disponible s'élève à \$1,030,150, le passif exigible, à \$1,611,140 et le fonds de roulement, à \$869,010, en comparaison de \$373,769 à la fin de 1941. La compagnie a payé approximativement \$187,000 sur l'achat de la concession Fuller. Il reste un solde d'environ \$113,000. Le lever annuel de la Montreal River International Silver Mines Ltd., a été fixé à \$4,000 pour 1942.

Ouv. Mar. Bas Clôt	Ouv. Mar. Bas Clôt
100 Asbestos 22 1/2 23 1/2	100 Asbestos 22 1/2 23 1/2
100 Balmist A 12 1/2 13 1/2	100 Balmist A 12 1/2 13 1/2
100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2	100 Bell Tel 14 1/2 15 1/2
100 Canadian 16 1/2 17 1/2	100 Canadian 16 1/2 17 1/2
100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2	100 Can. Cement 4 1/2 5 1/2
100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Nor. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2	100 Can. Steamship 11 1/2 12 1/2
100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Can. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Can. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Can. West. 11 1/2 12 1/2	100 Can. West. 11 1/2 12 1/2
100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2	100 Can. Pac. Ry 9 1/2 10 1/2
100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2	100 Cuckoo 10 1/2 11 1/2
100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2	100 Con. Steel 4 1/2 5 1/2
100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2	100 Con. Sugar 3 1/2 4 1/2
100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Tel. 11 1/2 12 1/2
100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2	100 Con. Transp. 11 1/2 12 1/2
100 Con. West. 11 1/2 12 1/2	100 Con. West. 11 1/2 12 1/2

Marché des grains

CHICAGO
Ferm

Réglé	100 lb	100 lb	100 lb
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2

WINNIPEG

Réglé	100 lb	100 lb	100 lb
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2

Volailles

Réglé	100 lb	100 lb	100 lb
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Maïs	101 1/2	101 1/2	101 1/2

ANNONCE MUNICIPALE

Avis de paiement d'intérêt

Cité de Montréal

Obligations

Série E 5% échues le 1er novembre 1942.

AVIS est par les présentes donné que jusqu'à avis contraire l'intérêt semi-annuel sur les obligations ci-dessus mentionnées sera payé par chèque au taux spécifié sur ces obligations.

Les détenteurs sont invités à faire parvenir leurs obligations en vue de l'émission de chèques d'intérêt à la date indiquée ci-dessus.

En 1942, les obligations ci-dessus mentionnées seront payées par chèque au taux spécifié sur ces obligations.

Les détenteurs sont invités à faire parvenir leurs obligations en vue de l'émission de chèques d'intérêt à la date indiquée ci-dessus.

En 1942, les obligations ci-dessus mentionnées seront payées par chèque au taux spécifié sur ces obligations.

Les détenteurs sont invités à faire parvenir leurs obligations en vue de l'émission de chèques d'intérêt à la date indiquée ci-dessus.

En 1942, les obligations ci-dessus mentionnées seront payées par chèque au taux spécifié sur ces obligations.

Les détenteurs sont invités à faire parvenir leurs obligations en vue de l'émission de chèques d'intérêt à la date indiquée ci-dessus.

En 1942, les obligations ci-dessus mentionnées seront payées par chèque au taux spécifié sur ces obligations.

Les détenteurs sont invités à faire parvenir leurs obligations en vue de l'émission de chè

La visite de M. Eden au Canada

(Suite de la 1ère page)

tions sont entre les mains des censeurs. M. Hanson a demandé depuis quand on soumet à la censure les questions posées par les membres de la Chambre. Le ministre de la Défense nationale, M. J. L. Ralston, et le premier ministre, M. Mackenzie King, ont répondu qu'ils ignoraient tout de l'incident. Il est parvenu à la fin de la séance à onze heures.

Léopold RICHER

Divorce et nullité de mariage

(Suite de la 1ère page)

M. Hanson a relevé également que les censeurs ont ouvert une lettre qui lui était destinée. D'autres députés ont dit la même chose. Ils ont même ajouté que certaines gens se privent de leur écriture parce qu'ils craignent l'intervention de la censure. A cela le ministre des Services nationaux de guerre, le major-général L.-R. LaFleche, a répondu que l'on n'a pas modifié les règlements de la censure. Le ministre a ajouté qu'il enquêterait. Finalement, le premier ministre a dit qu'il fera tout en son pouvoir pour faire respecter les privilèges des membres de la Chambre des Communes. Il a suggéré une conférence des chefs des quatre principaux groupes politiques de la Chambre et des fonctionnaires de la censure, afin d'étudier toute la situation.

La grève de Montréal

Il a été question de la grève des tramways de Montréal à la Chambre des Communes à l'ouverture de la séance de l'après-midi. En réponse à une interpellation d'un député de l'opposition, le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a déclaré nettement que cette grève est moins justifiée que n'importe quelle autre depuis le début de la guerre. «Quelle mesure le gouvernement entend-il prendre pour rétablir ce service essentiel de guerre à Montréal?» lui a-t-on demandé. M. Mitchell a répondu qu'avant la déclaration de la grève, il a tenté de faire disparaître la mésintelligence. Le ministre du Travail n'a appris que dimanche qu'il existait une dispute ouverte. Ce serait l'une des disputes les plus difficiles à résoudre puisqu'elle porte sur une question de juridiction. Il s'agirait d'un conflit entre unions: l'une a une entente avec la compagnie, l'autre voudrait posséder le droit de négocier seule avec la compagnie. M. Mitchell a ajouté qu'il se demande parfois ce qui arriverait si les soldats, les marins et les aviateurs faisaient la grève. S'ils agissaient ainsi, la Chambre des Communes et les institutions libres cesseraient d'exister.

(Au début de la soirée, M. Mitchell a annoncé la nomination de M. H. Carl Goldenberg, comme commissaire en vertu de la loi des enquêtes dans les conflits industriels, pour étudier le cas de la grève des employés des tramways de Montréal. M. Goldenberg est directeur du service des sciences économiques au ministère des Munitions et Approvisionnements. Comme son nom le révèle, M. Goldenberg est tout désigné pour travailler au règlement d'une grève où les employés sont en majorité de langue française).

Le prix du blé

Comme on le voit, la partie la plus intéressante de la discussion a eu lieu au début de la séance de l'après-midi. Et au moment où la Chambre se disposait finalement à étudier les résolutions budgétaires, un député de l'Ouest, M. P.-E. Wright, membre de la C. C. F. et représentant du comté de Melfort, Saskatchewan, a soulevé le problème de la vente du blé. Il a insisté sur le fait qu'aux Etats-Unis on vend le blé beaucoup plus cher qu'en notre pays. Mais le producteur de blé ne peut exporter aux Etats-Unis par wagon de chemin de fer. S'il n'a pas assez de blé pour remplir un wagon, il ne peut exporter. De sorte que les spéculateurs bien organisés sont seuls capables de profiter des prix élevés qui existent chez nos voisins. Il en est de même pour les autres grains. Le débat s'est prolongé jusqu'à la fin de la soirée. Un grand nombre de députés de l'Ouest, de tous les partis, y ont participé.

La main-d'œuvre agricole

M. Vincent Dupuis, député libéral de Chambly-Rouville, a fait un bref discours à la dernière minute de la séance du soir. M. Dupuis s'est exprimé en français. Il a parlé en premier lieu, de la pénurie de main-d'œuvre agricole, grave menace à la production. On demande partout aux cultivateurs de produire de plus en plus. Mais pour augmenter la production agricole, il conviendrait de commencer par encourager le cultivateur. Celui-ci, autant que quiconque, est intéressé au succès de ses affaires. Il faut admettre que dans les circonstances il est frappé d'innombrables impôts indirects. En outre, il doit payer à prix fort tout ce dont il a besoin. Il n'est pas raisonnable, a dit M. Dupuis,

qu'un gouvernement tolère un tel état de choses. Le député a reconnu toutefois que le gouvernement manifeste de la bonne volonté. Il espère donc que le ministère se portera au secours de l'agriculteur. M. Dupuis a surtout insisté sur l'élevage du porc à bacon et sur la nécessité de contrôler la pesée des porcs à l'abattoir. L'éleveur du porc est abandonné à la décision arbitraire de gens dont les intérêts peuvent venir en conflit avec ceux de l'agriculteur.

On a levé la séance à onze heures.

senateurs, a-t-on dit, de laver le tinge sale des causes matrimoniales. D'après le droit naturel, cela ne convient et n'appartient à personne. Mais s'il faut tolérer cette plaie du divorce, mieux vaut la voir traitée par les mains d'hommes graves et pondérés, comme on en trouve au Sénat. En confiant le divorce à la Chambre haute, notre province rend un hommage implicite à l'intégrité de ses membres. Selon une dépêche de Québec à la Gazette de samedi, nos sénateurs ne sont pas tellement occupés qu'ils ne puissent examiner par un quart de siècle ou soixante causes de divorce.

On a parlé de transmettre à la Cour de l'Échiquier juridiction en cette matière. Nous apprécions la haute compétence de ces juges, mais il est à craindre qu'ils ne se fatiguent à leur tour de ces causes et veuillent les passer aux tribunaux plus nombreux de cette province. Surtout, sauf erreur, Québec, de ce chef, aurait dans la Cour de l'Échiquier son tribunal de divorce, comme les autres provinces ont leurs tribunaux de divorce. Il nous paraît important de maintenir le principe que chaque divorce est une loi d'exception, faite par le parlement.

La procédure actuelle coûte cher, objecte-t-on. Tant mieux, sérieux-t-on de dire. Le divorce est un mal, qui ne se paie jamais trop cher. Mais l'argument financier n'est pas insurmontable: il devrait être possible de réduire les frais, s'ils sont exorbitants. Les sénateurs, du reste, n'ont pas allégué ce motif.

On a apporté une dernière raison. Certaines gens se prévalent de nos tribunaux pour en obtenir des annulations, qui seraient des divorces déguisés. Si la chose est vraie, il ne s'ensuit pas qu'il faille instituer des tribunaux de divorce. Une enquête sur la vérité de ces affirmations serait plus opportune.

Nullité n'est pas divorce. (1) Il ne sert à rien de les confondre. Une annulation — nous préférons l'expression canonique de déclaration de nullité — est la sentence prononcée nul depuis l'origine tel mariage réputé valide jusqu'à date. Un divorce est la rupture d'un lien quel qu'il soit. Le mariage valide, lui, on prétend rompre un lien qui n'a jamais été. Le mariage est un consentement ou contrat, sujet aux conditions de tout contrat. Si les présumés contractants n'ont pas observé ces conditions, le contrat n'a pas eu lieu et l'autorité, en le déclarant nul, ne rompt aucun nœud. On ne tranche pas un lien inexistant.

Qu'il y ait tendance depuis quelques années à confondre nullité et divorce, la chose est malheureusement vraie. Un avocat distingué nous écrivait récemment: «Nullité et divorce: il y a de plus en plus tendance à les confondre, du moins en tant qu'il s'agit des nullités prononcées par certains tribunaux civils».

L'occasion principale de cette confusion, à part la rapidité de certains hommes de loi, ce sont les mariages mixtes. Parlons franchement. La minorité protestante n'a pas pas qu'un tribunal prononce l'invalidité d'un mariage célébré entre catholique et protestant devant un ministre de son culte, même si le juge le déclare nul pour des motifs étrangers à la foi des conjoints. Mais — cela nous paraît être la minorité — la majorité catholique n'aime pas plus voir déclarer valide un tel mariage, qui à ses yeux est nul. Et pour un mariage de ce genre déclaré nul pour motifs extrinsèques à la religion et provenant d'un vice de forme ou manque de condition essentielle, y en aura-t-il qui seraient probablement déclarés tels, si un tribunal était appelé à se prononcer.

La solution à cette difficulté n'est pas l'institution de tribunaux de divorces. Si nos cours de justice obtenaient pouvoir d'accorder des divorces, les premiers à les assaillir seraient certains conjoints de ces mariages mixtes. Personne n'aurait sujet de se réjouir. Pas les catholiques, qui reprocheraient le divorce. Ni les protestants, qui reprocheraient la multiplication des ruptures de mariage civil. Car la multiplication des divorces et annulations ne peut

(1) Titre du deuxième chapitre de notre récente brochure, L'Église et les procès de mariage, 1943. Éditions de l'Arbre. Au Service de Librairie du Devoir, 30 sous.

qu'amener le mariage civil dans notre province.

On devrait avant tout faire moins de tapage autour de ces cas d'annulation, pour ne pas amener l'une contre l'autre la population mixte de notre province. Un autre remède plus efficace serait de rendre plus difficiles les mariages bâclés à la cour et en secret. Ce sont ces unions dont on veut se débarrasser le plus souvent: l'expérience le démontre. Les mariages célébrés normalement au vu et au su des parents et amis seront rarement déclarés nuls. Nos législateurs ne pourraient-ils pas modifier par exemple la Loi des Licences de mariage et confier à des personnes plus responsables le pouvoir d'accorder ces licences?

Le jour où seront devenues impossibles ces aventures matrimoniales, nos tribunaux seront rarement saisis de demandes d'annulation. Et toute la population, protestante et catholique, de cette province, s'en trouvera mieux.

Louis-C. de LERY, S.J.

L'actualité

(suite de la première page)

volonté résolue d'une partie importante de la nation. Ce jour-là, les forces policières seront impuissantes à enrayer un mouvement qui se fonde sur les assises de la foi nationale.

Dans la dernière livraison du Maclean's, George W. Herald fournit quelques informations qui paraissent très justes sur la situation actuelle en Italie. Il va de soi que le mécontentement existe et qu'il grandit à mesure que la population s'aperçoit qu'elle ne retire aucun avantage matériel de la guerre, qu'elle en subit au contraire les inconvénients, les privations et les sacrifices.

Parmi les personnages en vue qui se montrent de plus en plus hostiles à l'égard des Allemands se trouve le prince Humbert, héritier présomptif du trône de la maison de Savoie. Le roi Victor-Emmanuel est vieux et malade, il se sait à jamais compromis avec Mussolini et il semble qu'il céderait volontiers son ingratitude à son fils. Le prince Humbert serait vraisemblablement disposé à accepter ce rôle, le jour où les Alliés auraient permis à l'Italie de se débarrasser de l'occupant nazi. On sait que le prince a épousé la princesse Marie José, la sœur du roi Léopold III de Belgique, prisonnier au château de Laeken depuis la reddition forcée de ses armées en rase campagne, le 28 mai 1940.

On prête également au maréchal Pietro Badoglio des sentiments hostiles à l'égard de la collusion nazifasciste.

Pour avoir condamné l'expédition italienne contre la Grèce, il est sous surveillance depuis le 10 décembre 1940 et il vit retiré dans son domaine de Monferrato, dans le Piémont. Ce militaire de 73 ans est reconnu comme francophile et il jouit d'un grand prestige auprès de ses anciens subordonnés, notamment les ducs de Bergame, de Pistoie, qui commandent chacun un corps d'armée dans le nord de l'Italie, ainsi que les généraux Grappa, Grossi et Marinelli.

Dans le personnel politique, les observateurs estiment également qu'il serait possible de trouver des recrues pour établir un gouvernement autonome. A ce sujet on fait mention de Ciano, de Volpi et de Grandi. Ce dernier, qui fut jadis ministre de la Justice et par la suite ambassadeur à Londres où il s'est fait d'excellentes relations, n'a pas prononcé un seul discours depuis son retour en Italie. Il est tenu comme un antiallemand notoire. Un autre personnage influent qui ne perd jamais une occasion d'exprimer son mépris pour les méthodes nazistes, c'est le comte Giuseppe Volpi di Misurata, le propriétaire de toutes les usines hydro-électriques qui alimentent les centres industriels du Nord.

Quant au genre de Mussolini, on sait que c'est un aristocrate forcené qui ne s'est jamais dérobé de ses fonctions importantes de ministre des Affaires étrangères pour être nommé ambassadeur auprès du Vatican. Il ne semble y avoir lieu d'attendre de lui aucun acte de patriotisme désintéressé; par contre, ce politicien n'a pas l'intention de couler avec le navire et dès qu'il voit l'occasion opportune, il n'aurait aucun scrupule de couper les ponts et d'adhérer à un gouvernement nouveau. Très prudent, il a, dit-on, transféré en Argentine une grande part de son immense fortune et il aurait constamment à sa disposition un avion pour le transporter d'urgence, lui et sa famille, en Espagne. C'est dire qu'il ne se ferait pas d'illusions sur la persistance d'un régime qu'il a servi et qu'il a bien servi.

Il existe aussi en Italie un mouvement clandestin qui comprendrait 300.000 membres et qui opérerait dans toutes les classes sociales. Il se pose même un journal sous le manteau, Italia Libera, qui paraît trois fois la semaine. Herald donne un renseignement très intéressant quand il écrit: «Ils (les membres de ce mouvement) sont remplis de dégoût à l'égard des émigrés dans les capitales étrangères qui vivent confortablement pendant la lutte et, s'ils ont vu au chapitre, aucun de ces exilés ne participera au gouvernement d'une Italie libre. Ils n'ont rien en commun avec les exilés communistes. Ils veulent simplement immobiliser tous les biens italiens pendant la transition de la tyrannie à la démocratie et créer ensuite un régime qui s'inspirerait largement de l'exemple suisse».

Le penseur qui rallie présentement tous les esprits avides de libération, c'est l'historien Benedetto Croce, qui fut ministre de l'Éducation dans un cabinet Giolitti et qui vit en réclusion à Naples depuis l'avènement de Mussolini. Il est le symbole de la résistance passive, la seule qui soit possible dans les circonstances.

Les hasards de la politique et de la diplomatie ont voulu que dans la guerre actuelle l'Italie soit dans le camp ennemi. Nous devons le déplorer. Nous devons aussi former des vœux pour que ce pays, qui

Honte à ceux qui ont trahi!

C'est ce qu'affirme le Dr Philippe Hamel, en réponse aux accusations de M. Bienvenue — La visite "mondaine" de M. Duplessis à M. Bracken — Prochaine assemblée du Bloc Populaire à Québec.

Québec, 30 (D. N. C.). — A une réunion que le docteur Pierre Gauthier avait fait convoquer au Palais Montcalm pour rencontrer un groupe de sympathisants du Bloc Populaire Canadien, le Dr Philippe Hamel a répondu aux attaques de M. Bienvenue.

«Si vous avez honte de nous, dit le Dr Hamel, je vous réponds que les plus beaux cerveaux saluent nos efforts. Et quand la guerre sera finie, M. Bienvenue, qui fait mine de nous renier aujourd'hui, se cachera peut-être de honte quand il constatera jusqu'à quel point on a ruiné notre pays».

Le Dr Hamel va plus loin. «Le premier ministre du Canada avait promis que jamais plus nous ne participerions à une guerre en Europe. Et le Journal d'Ottawa disait après l'affaire de Munich, en 1938, que participer à une autre guerre par le Canada serait un suicide. Je demande à ces gens-là où ils nous conduisent aujourd'hui?»

Le Dr Hamel déclara aussi: «Je dis ceci à M. Bienvenue: Ceux qui ont trahi aient honte, mais qu'ils n'essaient pas de jeter leur honte sur ceux qui respectent leur parole. On en est rendu que l'on appelle loyal un homme qui tue son frère, et l'on qualifie de traître le Canadien français qui se dévoue pour sauver les siens. Nous n'avons pas de leçon à recevoir de ces gens-là».

Le Dr Hamel dit que le Bloc Populaire Canadien a avec lui l'immense majorité du peuple canadien-français et il en donne comme preuve les «assemblées enthousiastes de Granby, des régions de Chi-

coulti, et du Lac Saint-Jean, de Magog, de Sherbrooke, de Shawinigan et autres assemblées où les lieutenants de M. Raymond ont parlé devant des salles comblées».

Le Dr Pierre Gauthier a parlé d'organisation. Il a donné des directives à ses auditeurs. L'organisateur du Bloc pour le district de Québec a dit, entre autres choses, qu'il n'a pas abandonné un vieux parti politique pour en replacer un autre et que si le Bloc devait un jour s'essayer à replacer un vieux parti, il n'en serait plus.

Le Dr Gauthier a parlé de la visite que M. Maurice Duplessis avait faite, aux Trois-Rivières, au chef du parti conservateur-progressiste, M. John Bracken.

«On nous parle d'une visite purement mondaine, déclara le Dr Gauthier. Quelle farce! Quelle comédie!»

M. René Chaloult, député de Lotbinière à Québec, a également prononcé une allocution. Il a donné quelques directives et il a surtout répondu aux questions qu'on voulait bien lui poser.

On a annoncé à cette réunion que le Bloc Populaire Canadien tiendra une assemblée au Palais Montcalm le dimanche soir 11 avril. Ce sera la première grande assemblée publique du Bloc Populaire à Québec. M. Paul Gouin, le Dr Pierre Gauthier, M. Philippe Girard, le Dr Philippe Hamel et M. René Chaloult seront parmi les orateurs, a-t-on dit.

M. Edouard Lépine a présidé la réunion d'hier soir.

nous demeure cher, parvienne à s'affranchir des liens qui le tiennent douloureusement enchaîné et reconquerra sa liberté.

Roger DUHAMEL

30-III-43

Bloc - notes

(Suite de la première page)

de. La prime de M. Howe ne signifie donc rien du tout, à moins qu'il ne s'agisse d'avantager, on ne voit pas trop pourquoi ceux-là seulement, les marchands de bois.

L'hiver qui s'achève, qui malheureusement n'est pas encore fini, a été marqué en maintes régions par une grave disette du combustible ligneux, tenant à plusieurs causes: insuffisance des prix, insuffisance de la main-d'œuvre, insuffisance de l'outillage. Ce ne sont pas les débouchés commerciaux qui ont manqué pour le bois de chauffage mais la production même de ce combustible. Quelle bonne raison a-t-on d'offrir, à cette saison-ci et jusqu'au commencement de l'été, une prime aux seuls commerçants, alors que l'on ne fait rien pour les producteurs, que l'on spécifie même que les producteurs ne pourront bénéficier du traitement que l'on fait aux vendeurs de bois? C'est la dessus que M. Howe devrait, qu'il doit maintenant donner des éclaircissements et des précisions.

A la sueur de ton front

Tous les beaux plans de sécurité sociale qui ont été lancés, ces derniers temps, à Londres, à Washington, à Ottawa, commencent à faire naître du scepticisme en beaucoup de milieux. Le premier ministre lui-même de Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, n'a-t-il pas dit dans son dernier grand discours international, qu'il ne convient pas de songer à l'organisation du monde d'après-guerre alors que la guerre est loin d'être finie, qu'elle n'est pas gagnée?

Et même si cela était, si l'heure était arrivée pour tout le monde de se donner une économie sociale et économique de temps de paix, les beaux plans que l'on sait n'en seraient pas bonifiés. Tel est en tout cas l'avis d'un médecin. On voit des Etats-Unis, le Dr Charles H. Heyd, ancien président de l'American Medical Association. Portant la parole à l'occasion d'une réunion de l'école de médecine de l'Université de Buffalo, Etat de New-York, il a dit que tous les plans de sécurité sociale, que l'on présente comme devant protéger l'homme du berceau jusqu'à la tombe, lui paraissent éventuellement voués à la faillite à la fois économique et biologique.

«Si l'homme doit survivre comme être individuel et social, dit-il, s'il doit échapper au camp de concentration de l'esclavage politique, il doit de toute nécessité faire un retour à l'ancienne philosophie, toujours vraie, de l'Ancien Testament, celle qui lui enseigne qu'il doit gagner son pain à la sueur de son front».

Le même est également opposé à cette socialisation de la médecine dont il est de plus en plus question, dont il est question jusqu'en notre province de Québec. «La médecine socialisée, dit-il, fait partie d'une utopie qui nous vaudrait en définitive l'établissement d'une vaste bureaucratie de la médecine».

C'est du plan Beveridge et du plan Roosevelt que le Dr Heyd jugeait ainsi. Il est probable, s'il est connu le plan Marshall, le dernier-né, celui qui a vu le jour à Ottawa, qu'il n'en est pas parti autrement. Tous ces beaux plans-là sont en effet de même inspiration. Leurs auteurs, dans le souci qu'ils ont de libérer l'humanité de tous ses tracas, de toutes ses angoisses, de toutes ses appréhensions, paraissent n'avoir oublié qu'une chose, assez importante pourtant, savoir: que l'homme, lui-même, s'agit d'un être libre, qu'il est condamné, aux temps mêmes de l'Écriture, à gagner sa vie à la sueur de son front. Pour des savants de la sociologie, ils

fournissent eux-mêmes la preuve qu'ils ne sont pas très forts.

Emile BENOIST

Pour les Acadiens

Mademoiselle Madeleine Thibodeau, notre distinguée collaboratrice, inaugurera ce soir, à 10 heures 15, à Radio-Canada, la série de causeries préparatoires à la campagne en faveur de la presse acadienne. Mlle Thibodeau parlera sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Elle traitera des relations entre Acadiens et Canadiens français. (Un autre nom a été par erreur inscrit à certain calendrier de la radio, mais c'est bien Mlle Thibodeau qui prendra la parole).

Les Thibodeau, quoique fixés depuis longtemps déjà dans notre province, sont, comme l'on sait, de vieille origine acadienne. Tous calculs faits, il a été décidé de remettre au mois de mai (entre la fête de D'Orléans et la Saint-Jean-Baptiste probablement) la collecte officielle pour la presse acadienne. Mais d'ici là le travail de préparation devrait être mené avec ardeur et ténacité.

Chacun peut en prendre sa part. Le succès — un succès qu'il faut considérer — dépend de l'effort de tous.

O. H.

30-III-43

La "R. A. F." pilonne Berlin

Londres, 30 (C.P.). — La Royal Air Force a de nouveau attaqué Berlin la nuit dernière. C'était la deuxième attaque contre la capitale allemande en trois jours, la septième depuis le début de l'année. Le bulletin officiel dit que les rapports préliminaires indiquent que l'attaque a été réussie. Une autre formation britannique a attaqué Bochum et d'autres objectifs dans la Ruhr.

L'aviation canadienne a participé aux deux expéditions qui ont coûté 33 bombardiers aux Alliés. Vingt et un appareils dont deux canadiens ne sont pas rentrés de l'attaque contre Berlin. Douze bombardiers dont huit canadiens ne sont pas rentrés de l'attaque contre la région industrielle de la Ruhr. Les pertes de la nuit dernière sont les plus lourdes que la Royal Air Force ait subies depuis la nuit du 16 au 17 septembre 1942 au cours d'attaques multiples contre la Ruhr.

L'aviation allemande n'a pas cherché à user de représailles contre la Grande-Bretagne la nuit dernière comme on le prévoyait. Quelques rares avions ont survolé la côte est de l'Angleterre et jeté quelques bombes qui n'ont pas fait grand mal. (La radio allemande parle d'une attaque concentrée contre la ville industrielle de Norwich). Ce matin, quatre avions ont jeté des bombes sur une ville de la côte sud-ouest et fait quelques victimes. L'un des appareils allemands a été descendu.

Au Cercle Universitaire

M. Thibodeau Rinfret, juge à la Cour suprême du Canada, qui prononce ce soir, au Cercle Universitaire, sous les auspices de la Conférence Mignault, une causerie sur "les substitutions". M. P.-B. Mignault, juriste de grande réputation, le remercie.

DUPUIS



Gilets en tissu cravenette

... semi-imperméable

Nuances: fauve, brun, bleu aviation

pour hommes et jeunes gens

4.25

... ces gilets sont populaires avec raison pour le travail ou le sport... Texture serrée protégeant du vent et des ondées. Modèle illustré avec poches et devant à chaînette éclair.

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — rue-de-chaussée (St-Catherine)

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

fait appel à votre générosité pour apporter un peu de soulagement AUX NOTRES QUI SOUFFRENT ET QUI SONT DANS L'INDIGENCE... ELLE se fait notre intermédiaire auprès d'eux. DONNEZ GENEREUSEMENT

ATTENTION!

Si les difficultés du transport continuent aujourd'hui nos magasins fermeront encore ce soir à 6 heures afin de donner plus de temps à nos employés pour regagner leur foyer.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

Au Sénat

Ottawa, 30. — Le Sénat a adopté en première lecture hier soir les deux bills touchant les crédits intérieurs et les a inscrits à l'ordre du jour pour en faire une étude plus approfondie et après-midi en vue d'en adopter la lecture finale.

L'une de ces mesures pourvoit au déboursé de \$40,314,665 pour l'administration des affaires ordinaires de l'Etat durant le prochain exercice financier. La seconde porte sur la somme de \$648,333,333, montant qui représente un sixième des crédits de guerre lesquels, comme on le sait, se chiffrent à \$3,980,000,000.

Le sénateur W.-A. Duff, libéral de la Nouvelle-Ecosse, donna avis de nombre de questions sur l'huile combustible qu'il fera inscrire à l'ordre du jour. Entre autres choses, il demande des renseignements complets sur ce que l'on fait de l'huile combustible à bord des vaisseaux entrant en rade de Halifax avant d'être en état de reprendre la mer; sur les facilités qu'ont les établissements de réparation des vaisseaux et autres usines du genre de récupérer l'huile. Enfin, il demande si c'est de coutume de jeter à la mer un certain volume d'huile dont on peut récupérer une bonne partie et si cette huile, ainsi récupérée, est disponible et utilisable pour les usages divers genres? La Chambre haute se réunira de nouveau cet après-midi à trois heures.

En Russie

Moscou, 30 (A.P.). — Malgré la mauvaise température et la boue, l'armée russe continue sa marche vers Smolensk, alors qu'au sud de Bely trois autres villages ont été capturés. Les Russes sont à consolider leurs nouvelles positions au nord-est de Smolensk pendant que des éclaireurs surveillent de près les moindres mouvements des troupes allemandes. Dans le secteur de Bely, les défenses allemandes ont été enfoncées hier par les troupes russes, et un détachement essaya de

contourner leur ligne pour tuer une partie de la garnison et faire échouer une contre-attaque. D'après le dernier communiqué, les Allemands auraient perdu 14 avions, trois sur le front de Smolensk, et onze à l'ouest du Caucase. L'on est porté à croire que le dégel nuira moins aux opérations militaires que l'an dernier, comme la chute de neige n'a pas été très abondante; tout va dépendre des pluies du printemps.

La construction maritime alliée

Londres, 30 (C.P.). — Le premier lord de l'Amirauté, A.-V. Alexander, a annoncé aujourd'hui que la production alliée en navires avait dépassé les pertes par plus de 2,000,000 de tonnes. Malgré les nombreuses attaques alliées sur les chantiers et les bases de sous-marins ennemis, M. Alexander a admis que le nombre était encore "très grand", et constituait "la pire de toutes les menaces". Si les pertes alliées ont été lourdes et sérieuses, dit-il, les Allemands en augmentent encore le nombre; seulement, la flotte alliée va augmenter rapidement, au cours des prochains mois, des deux côtés de l'Atlantique. Les pertes en sous-marins anglais n'ont pas égalé la construction. Les autorités allemandes ont décidé, lors d'une conférence tenue la semaine dernière, d'assigner de 24 à 28 p.c. plus d'ouvriers à la construction de sous-marins. L'on croit que l'Allemagne construit environ 20 sous-marins par mois, alors que le nombre d'avions n'a pas atteint 2,000 le mois dernier.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie

168 c. 5-CATHERINE Ecoutez CH.F.P. le jeudi 12 h. 15 de 12 h. 30 de PL 1786-1787

SOURDS

Ravox-Radio-Phone 262 boul. St-Joseph O. Montréal coin Esplanade.

Votre degré de surdité exige le merveilleux GEM - V-4 1943

approuvé par l'Ass. Médicale des E.-U. GARANTIE POUR LA VIE. Prix, qualité, réception incomparable. Démonstration gratuite. CA. 6669

HERNIOLOGIE

C'est une spécialité pour laquelle un quelconque doit être complètement entraîné. Afin de vous démontrer non seulement notre technique mais aussi les résultats d'un traitement direct de notre bande herniaire nous vous invitons à venir constater personnellement sans obligation aucune.

Vous même, sans le bienvenu avec vous nous lui accorderons toute notre courtoisie habituelle. Il pourra se rendre compte de notre méthode unique.

921, rue Ste-Catherine Est — PL. 9622

SARRAZIN CHOQUETTE Pharmaciens Chimistes